# LARGILLIÈRE

# LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

M. J. Ollivier m'ayant obligeamment communiqué le manuscrit du-regretté Largillière qui contient la fin de son instructive étude sur la « prophétie de Gwenc'hlan » (Annales de Bretagne, XXXVII-288-308), j'ai cru devoir y ajouter le titre qu'on vient de lire, et quelques notes explicatives qui seront mises entre crochets et suivies de mes initiales.

E. ERNAULT.

5

)

# INTRODUCTION

Le morceau de 247 vers, conservé par la copie que Le Pelletier a reproduite, peut se diviser ainsi :

Vers 1 à 12. — Introduction : vie de Guinclaff. Cette introduction se détache nettement du reste du morceau; elle est en réalifé écrite en vers longs, 12 à 18 syllabes, que le copiste a, à tort, coupés en deux, pour constituer des vers de la longueur des vers qui suivent (1).

Vers 13 à 23. — Le roi Arthur se saisit de Guinclass. Première question d'Arthur : Quels prodiges arriveront avant la fin du monde ?

<sup>(1) [</sup>Ce début devait être en vers de 12 syll. E. E.]

Vers 24 à 31. — Réponse de Guinclaff, 8 vers : On se fiera plus au monde qu'à l'Eglise, et le clergé perdra toute retenue.

Vers 32 à 35. — Seconde question d'Arthur : Quels prodiges précéderont ce temps ?

Vers 36 à 61. — Réponse de Guinclaff, 26 vers : Les saisons seront interchangées, les enfants auront des cheveux gris, etc.; une hérésie s'emparera du monde, mais sera châtiée.

Vers 62 à 65. — Troisième question d'Arthur : Qu'est-ce qui surviendra avant que ces choses n'arrivent?

Vers 66 à 132. — Réponse de Guinclaff. (Jusqu'ici, questions et réponses envisageaient le temps en partant de la fin du monde pour revenir à nous. La troisième question d'Arthurétait encore posée en respectant ce même ordre régressif. Guinclaff au contraire change de système et va suivre la succession des temps). Prédictions par années : 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1587, 1588 : alternatives de guerres, mortalité et de paix. Les prédictions sont annuelles, elles n'envisagent pas de périodes autres que celles de l'année; aussi, il est étrange que onze années, 1576-1586, soient omises. L'année 1588 commence au vers 96; les prophéties qui suivent, 36 vers, sont données sans précision de temps. On retrouvera l'année 1588 dans la réponse suivante, au vers 160.

Vers 132 à 136. — Quatrième question d'Arthur : Qu'adviendra-t-il après que ces choses seront arrivées? (Arthur pose maintenant la question pour qu'il lui soit répondu selon l'ordre de la succession du temps).

Vers 137 à 247. — Réponse de Guinclaff, 110 vers : Faits qui marqueront que les temps sont révolus : tempêtes, immoralité. (Ces indications étaient inutiles, puisque les années avaient été précisées, et qu'au vers 160 on reprend l'année 1588, date où l'on était déjà arrivé dans la réponse précédente). Séries de guerres, de ravages, dans lesquels les Anglais jouent le rôle principal. Les Français ne sont jamais nommés. Les années ne sont pas indiquées. La dernière strophe prédit un

**62**9

débarquement des Anglais, qui prendront possession de la Bretagne. (Ces prophéties, données suivant l'ordre de la succession du temps, ne paraissent pas rejoindre les prophéties données selon l'ordre régressif au cours des deux premières réponses. — Il n'y a pas de conclusion).



Cette analyse indique que notre texte comporte des lacunes. Il reste entendu qu'il s'agit de prophéties, et que ce genre de littérature n'est pas caractérisé par l'enchaînement logique des idées; Le Pelletier, de plus, nous fait savoir que le texte qu'il utilisait n'était pas complet; en effet, il nous dit que sur l'autre copie qu'il détenait, et qu'il n'a pas suivie, il y avait une addition de prophéties qui ne lui ont pas paru mériter d'être insérées (p. 1354). Le mot addition ne signifie pas ici des prophéties ajoutées après coup au texte primitif, interpolées; la preuve en est que Le Pelletier a cité dans son dictionnaire, comme étant de Guinclass, le mot orzail=batterie; ce mot était dans l'addition, puisqu'on ne le trouve pas dans notre texte. Il n'entendait donc pas le mot addition dans le sens d'interpolation. L'on regrettera de n'avoir pas ce passage, car c'est là qu'on aurait peut-être trouvé les vers dans lesquels Grégoire de Rostrenen dit avoir lu que Guinclass résidait entre le Roc'hallaz et le Porz-guen, vers qui ne sont pas dans notre texte.

Guinclaff est donné comme un prophète des temps anciens, vivant en pleine forêt; il semble qu'il y ait là quelque souvenir de ce qui fut raconté sur Merlin, caché dans les bois et y vivant en sauvage (2). Le roi Arthur parvint un jour à s'emparer

(2) Cf. Vita Mertini, de Geoffroy de Monmouth, édit. Francisque Michel et Thomas Wright, p. 4:

Utitur herbarum radicibus, utitur herbis, Utitur arboreo fructu, morisque rubeti; Fit silvester homo, quasi silvis editus esset.

de lui, et c'est à ce roi qu'il est censé faire ses prédictions (3). L'auteur de notre petit poème n'est donc pas Guinclass: l'auteur nous est inconnu; il a prêté à un certain Guinclaff, qu'il présente comme un prophète antique, une série de prédictions. Une question se pose immédiatement : ce personnage a-t-il été créé de toutes pièces par notre poète? ou bien ce personnage était-il connu dans les traditions populaires, et l'auteur n'a-t-il fait que d'emprunter le personnage, pour placer sous son nom une série de prophéties? Le nom de ce personnage est absolument inconnu par ailleurs. Les traditions populaires, généralement, ont un fond emprunté à des récits littéraires; or Guinclass, ni un nom voisin, n'apparaissent nulle part dans la littérature du moyen âge. En outre, si ce prophète avait été connu, il n'eût pas été utile de le présenter comme l'a fait l'auteur au début du dialogue. Il semble assez probable que ce soit un personnage inventé; cependant, il reste prudent de ne rien assirmer en pareille matière (4).

Il serait puéril de chercher à interpréter ces prophéties, et encore plus de tenter de les vérisser : une seule constatation sussit à prouver que le prophète n'a rien prévu, puisqu'il n'a pas annoncé le fait capital qui altait changer complètement le sort de la Bretagne, à savoir le mariage d'Anne de Bretagne avec le roi de France, l'union de la Bretagne et de la France.

<sup>(3)</sup> Ce roi Arthur est le roi des romans bretons. Il ne s'agit pas, comme l'a cru Le Pelletier, des ducs de Bretagne qui ont porté ce nom. Arthur s'empare de Guinclaff un peu de la même façon que le roi Rodarchus s'empare de Merlin; Rodarchus use de stratagème et charge de liens son prisonnier (Vita Merlint), tout comme Arthur.— [Cela rappelle les aventures classiques de Protée (Odyssève IV, Géorgiques IV) et de Silène (Bucoliques VI). Pour consulter Tirésias, Od. XI, Ulysse a pris la précaution de s'armer, mais non contre lui (de même le fils d'Anchise allant questionner son père dans l'autre monde, Enéde VI). Virgile, à propos de Silène (v. 30), mentiome Orphée qu'il met en scène dans l'épisode d'Aristée; la Vila Merlint. attribuée à Geoffroy de Monmouth, met dans la bouche de Merlin une allusion à l'époux d'Eurydice et à son voyage aux enfers (p. 15; le passage n'est pas dans tous les manuscrits). E. E.]

<sup>(4)</sup> Chose curieuse, Grégoire de Rostrenen, plaçant Guinclaff en 240 ou en 450, n'était donc pas tant dans J'erreur qu'on l'a dit; mais où il se trompait, c'est quand il disait que la prophétie était de cette époque.

Il est plus curieux de considérer les lieux que cite notre auteur. Il connaît le Goëllo; au v. 408, il prédit qu'un bandit se lèvera de cetle région; il ne vaut pas la peine de s'arrêter sur les noms de tnouen Ry, v. 114, et Pont Ry, v. 120, ni sur Dourgoat, v. 125, qui sont probablement des inventions. Au v. 147, il parle de Guingamp; aux vers 172-173, il cite Perzell et Brest; Perzell est le château de Bertheaume en Plougonvelin, sur la côte, avant d'entrer dans le goulet de Brest; on rencontre ensuite, cités ensemble, Da Leon ha du Guengamp, v. 174, Saint-Pol-de-Léon et Guingamp, Da Leon ha du Treguer, Saint-Pol-de-Léon et Tréguier, E Brest, Goelou han Porz guenn, Brest, le Goëllo, et le Port-Blanc. Le Menez-Bré est cité au v. 216. Les Guingampois (4 bis) sont nommés au v. 224, et Guingamp revient encore deux fois, aux v. 233 et 239.

Cet examen des noms de lieu cités conduit à deux conclusions : notre auteur ne cite pas beaucoup de localités; pour lui, Guingamp est la ville importante. Il connaît Saint-Polde-Léon, Tréguier et Brest, mais Rennes, Lamballe, Quimper, Vannes, Nantes, places qui furent si importantes dans l'histoire de Bretagne, ne sont l'objet d'aucune prédiction. On ne s'explique pas qu'il ait ainsi laissé de côté ces villes, dont, certes, il n'ignorait pas le nom; tout Breton connaît les noms de Rennes, Vannes, Quimper, Nantes; il faut donc supposer qu'il ignorait le rôle considérable que ces villes avaient joué. D'ailleurs, les vues politiques du prophète sont très bornées :

(4 bis) [D. Le Pel. écrivait ainsi, mais prononçait peut-être Guingampats, comme on dit ordinairement aujourd'hui (cf. 1'Ouest-Eclair 11 juin 1999, p. 5, col. 2, etc.); Largillière lui-même a employé le fém. guingampaise, dans sa note finale. Lucien Merlet n'a donné que Guingampois, Métusine I, 313; il venait de remarquer, d'ailleurs, qu' « on rencontre Grenoblais aussi bien que Grenoblois » et que les deux terminaisons alternent souvent. Ces alternances étaient favorisées par une équivoque graphique, contre laquelle Cillart s'élève avec raison, Dict. françois-breton... de Vannes, 1744, p. xj, cf. ses remarques aux mots François, Suédois. Fien des Parisiens soraient embarrassés sans doute pour lire, dans l'ancienne orthographe que défendait encore Chateaubriand, les ethniques usuels des principaux centres du département de la Seine: Asniérois, Boutonnais, Citchots, Pantinois, Charentonnais, Montreuillois, Nogenlais, Vincennois, cités (avec d'autres en -iens) dans Le Tout-Savoir universel, Paris, chez Rueff, 1897, p. 257. E. E.]

il n'envisage que le sort d'une très petite région, il ne fait intervenir qu'une seule nation étrangère, les Anglais, toujours les Anglais; les ducs de Bretagne vont en France, mais les Français n'apparaissent jamais, et les grandes divisions qui séparent alors la France, comme tout ce qui se passe en France, ne l'intéressent pas; il les ignore.

Guingamp est pour lui la ville importante. A quatre reprises, il parle de cette ville. Il parle aussi du Ménez-Bré, la grande montagne près de Guingamp; il connaît le Port-Blanc, parce que c'est là que débarquaient les envahisseurs qui gagnaient ensuite Guingamp (5). L'on peut en décider que l'auteur était de Guingamp ou des environs immédiats de cette ville.

Au point de vue littéraire, le poème n'a pas grande valeur. La composition, on l'a vu par l'analyse, est nulle : les prédictions devaient se suivre selon l'ordre du temps, ou en commençant par la fin du monde et en revenant jusqu'à nous; l'auteur a mélangé ces deux systèmes. Le style est sans qualité : nulle part on n'a l'impression du prophète inspiré, ni de la prédiction qui vient révéler les profondeurs des siècles à venir. Si le poète avait eu plus de lettres, il lui eût été facile de prendre des modèles dans la littérature classique, et de décrire les ravages de la guerre, les épidémies, les fléaux de toutes sortes, les apparitions, les météores (6), les pluies de serpents ou de crapauds. La poétique complète ces indications : notre auteur n'était pas un lettré; il a voulu faire des strophes de quatre vers, chaque vers d'une même strophe

<sup>(5)</sup> Guingamp surveillait continuellement le Port-Blanc : le 2 août 1472, par ordre de justice, il fut payé à Yves Quintin, habitant de Guingamp, une somme de 5 sous pour aller au Port-Blanc prendre connaissance de la flotte française qu'on disait y être, (Ogée.) En 1554, commission fut donnée à Guillaume Loz et Jean de Kerguezai pour la garde de Port-Blanc, « lieu notoirement aisé et commode pour descente et séjour d'ennemis ». (Dom Morice, Pr., III, 1114, 1115.) Les Anglais y débarquaient sans cesse : pendant la guerre entre Charles de Blois et Montfort, en 1492, etc. (V. La Borderie, Hist. de Bretagne, III, 316, et n. 2, IV, p. 492).

<sup>(6)</sup> Ajoutons qu'il n'était pas astrologue; au moyen âge, où l'astrologie était en grand renom, lui, au contraîre, n'utilise jamais aucune notion de ce genre dans ses prophéties; il ignorait même le calendrier, puisque c'est par erreur qu'il a dit que la Noël tomberait un dimanche en 1574.

#### LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

rimant ensemble: il n'a pu réaliser ce désir; ses strophes ont parfois trois vers, d'autres ont cinq, six ou sept vers; la rime n'est pas commune à toute la strophe. Bien des vers ne riment pas; ils sont de longueur inégale (7). Il n'y a pas de rimes internes; c'est tout au plus si l'on trouve quelques allitérations (8). Son orthographe est correcte, les mots sont bien coupés; est-ce là son fait, ou est-ce le fait d'un copiste? cette dernière explication serait plus satisfaisante, car il est difficile d'admettre qu'un homme qui aurait si bien écrit le breton eût en même temps si maltraité les règles de la poésie bretonne (9).

De tout cela, il résulte bien peu de renseignements sur l'auteur de ce poème; il semble qu'il était originaire des environs de Guingamp et qu'il n'était pas très instruit.

## DATE

Dans le texte copié par Le Pelletier, aussitôt après le titre, se trouve la mention : l'an de Notre Scigneur mil et quatre cent et cinquante; cette mention est précédée de ces quelques mols : Ecrit ainsi en françois; ces derniers mots sont une addition, probablement du copiste de 1619, qui équivaut au mot sic qu'on emploie maintenant, et qu'on peut paraphraser de la façon suivante : cette mention était ainsi en français dans le manuscrit que j'ai copié.

Que vaut cette date? L'auteur anonyme du poème n'avait certes pas inscrit cette date à la suile de son titre. Nous ne savons pas non plus si la même mention existait en tête de

<sup>(7) [</sup>Ces irrégularités peuvent, en grande partie, n'être pas du fait de l'auteur primitif, comme on le verra dans les notes sur le texte. E. E.]

<sup>(8) [</sup>H y a là une double méprise : les rimes intérieures restent souvent visibles, les allitérations ne semblent jamais cherchées. E. E.]

<sup>(9) [</sup>Ceci est encore très contestable. E. E.]

l'autre copie; toutefois nous pouvons supposer que, si l'autre copie avait fourni une date différente, Le Pelletier aurait donné en marge la seconde version (10).

Il y aurait grand intérêt à pouvoir vérisier cette date, car si la prophétie était de 1450, ce serait le texte suivi le plus ancien que nous ayons en moyen breton (10 bis). La publication entreprise ici ne vise pas à faire œuvre de philologie; aussi on ne trouvera pas ici d'arguments empruntés à l'état de la langue du poème, pour établir la date où il fut composé. Un grammairien pourra peut-être reprendre cette question; il rencontrera la dissiculté de savoir si le texte n'a pas été rajeuni (11)

Il semble que cette date de 1450 soit exacte: notre auteur n'envisage que des guerres avec l'Angleterre; ce sont pour lui les seuls événements qui puissent se présenter: c'est là la marque de cette triste période du milieu du xv° siècle, qui est celle de la fin du règne de François I°. Notre texte est antérieur à la mort de François II, 1488, et aux négociations qui précédèrent le mariage d'Anne de Bretagne.

Quant aux autres éléments que fournit le poème, il serait bien imprudent de tenter d'en faire état; autant vaudrait chercher à vérifier la prophétie; cela serait d'autant plus imprudent

<sup>(10)</sup> Il l'a fait pour le nom du copiste de 1619, qui signe à la fin. La copie reproduite par Le Pelletier portait Quen, il indique en marge que l'autre copie donne Quéau. Cette précision est très importante, elle établit que les deux copies que détenait Le Pelletier provenaient de la même copie par Quéau, ce qui est très curieux; l'une était assez intelligible et courte, l'autre était beaucoup plus longue et remplie de fautes.— [Quen est à lire Queu, = moyen breton queu cave, creux, hent queau chemin creux (Catholicon); sur ces variantes, voir Revue Cettique, XL, 462; cf. moyen breton queudet ville, cité, au XIIIe siècle (Coz|queodet, moderne Ar Gueauded dans mon Glossaire moyen-breton, XXIII (et 746, où j'avais oublié le queudet du Catholicon); leau lieue, van. lèu, etc. Les deux copies de ce Que/a/u viennent peut-être d'un même texte, dont la reproduction exacte lui aura paru trop barbare, et qu'il aura remanié en conséquence dans une sorte d'interprétation abrégée. On ne peut que regretter la perte de la lectio difficilior, dont l'obscurité tenait sans doute à son archaisme. E. E.]

<sup>(10</sup> bis) [H y a un Credo en vers, de 1350 environ (Rev. Celt., XXXIV, 241; XXXV, 129). E. E.]

<sup>(11)</sup> Signalons l'opinion de M. Ernault, le savant le plus qualifié en cette matière : « Les quelques vers cités par le lexicographe [Le Pelletier] appartiennent bien à cette période de la langue [xve s.] » (Rev. Celt., XIV, 1893, p. 224).

#### LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

que, on l'a vu plus haut, notre auteur était bien mal renseigné sur ce qui se passait. L'on trouve au v. 66, pour l'année 1570,

# Pan vezo duc en Estampes;

cette simple mention d'Etampes paraît venir de ce que le poète avait entendu ce nom, sans rien savoir de plus sur la ville elle-même. Le comté d'Etampes avait été donné en 1421, par le futur roi Charles VII, à Richard de Bretagne, frère du duc Jean V. Des mains de Richard, le comté d'Etampes passa aux mains de son fils François, qui monta sur le trône ducal sous le nom de François II, en 1458. En 1478, le Parlement de Paris dépouillait le duc de ce comté (12). Il serait vain aussi de chercher à utiliser les vers 169-170, où il est question d'un duc martyrisé sans sentence : le poète ne paraît pas inspiré par le triste sort du malheureux Gilles de Bretagne, assassiné sans jugement en 1450; la prédiction envisage ici un fait très banal pour l'époque. Les prophéties concernant Guingamp ne permettent pas non plus de reconnaître l'influence des faits historiques. Guingamp fut assiégée et prise en 1489, 1490 et 1491; ce ne sont pas ces sièges qui ont inspiré notre auteur, mais il pouvait avoir entendu parler des sièges de 1341, 1345, et surtout de celui de 1409, à la suite duquel le château fut démoli. En 1442. Pierre de Bretagne, comte de Guingamp, fit réparer les fortifications et relever le château. Tous ces éléments ne permettent pas de préciser la date où notre poème aurait été rédigé. L'impression générale est que 1450, et les années qui précédèrent ou suivirent cette date, correspondent assez à l'époque troublée dans laquelle vivait ce prophète, qui n'envisage que guerres et ravages (13).

<sup>(12)</sup> En 1513, le comté d'Etampes retourna entre les mains de la maison de Bretagne, Louis XII en ayant fait don à Anne de Bretagne. A la mort de la bonne duchesse, il passa aux mains de sa fille Claude de France.

<sup>(13)</sup> A noter qu'il ne manque pas de dire que la paix fut « criée ». La guerre est « criée », allusion aux proclamations qui étaient faites alors. Ceci marque bien les environs de 1450, et indique en même temps que l'auteur était un habitant des villes. Ces proclamations n'avaient pas lieu à la campagne.

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

# LES PROPHÉTIES EN BRETAGNE

On aurait tort de rechercher les sources d'une œuvre de ce genre; très borné dans ses horizons politiques, notre auteur n'a certes pas voulu imiter des prophéties alors en vogue; bien au contraire, ce dialogue paraît une œuvre absolument neuve, isolée.

Cependant, il importe de remarquer que ce genre de littérature a été cultivé en Bretagne; la Bretagne a eu, vers la même époque, un autre prophète, non moins curieux et presque aussi inconnu. L'on ne sait de lui que ce qu'a raconté Albert Le Grand (14):

« Du temps de ce Prélat [Jean d'Espervier, évêque de Saint-Malo, 1451-1486], florissoit un saint et religieux personnage, nommé frère Pierre Morin, originaire de la paroisse de Guinen [Guignen], en ce diocèse, et fut enterré dans le cimetière de

(14) Albert Le Grand, Catalogue des évêques de Erclagne, à la suite des Vies des saints de Bretagne, édit. 1901, p. 177\*. - Ogée (s. v. Guignen), Tresvaux (L'Eglise de Bretagne, Paris, 1840, in-80, p. 234, n. 1), Guillotin de Corson (Récits historiques, traditions et légendes de Haute-Bretagne, Redon, 1870, in-80, p. 104, et Pouillé de Bret., IV. p. 691) ont résumé Albert Le Grand, sans rien ajouter. La Villemarqué n'a pas manqué de s'emparer de ce personnage : il en fait un prédicateur bretonnant, alors que le frère Morin élait de Guignen (Ille-et-Vilaine), en pleine zone française; il nous le montre prêchant dans la cathédrale de Quimper, et entonnant un jour, du haut de la chaire de cette cathédrale, dans des circonstances très dramatiques, la complainte du Carnaval de Rosporden (Barzas Breiz). La Villemarqué ajoute, pour se couvrir, que c'est le peuple qui raconte ce récit et attribue au « Père Morin » la complainte, comme si les Cornouaillais avaient jamais connu le Père Morin. La Villemarqué a peut-être entendu attribuer la complainte au Père Maunoir, et aura profité d'une ressemblance lointaine entre les deux noms, (La complainte de La Villemarqué est une refonte habile de la chanson populaire ar Vaskaradenn, publiée par Luzel, Guerziou, II, p. 495.) — [Ceci rappelle la remarque de mes Etudes vannelaises, Bibliographie, 1894, p. 57, sur l'idée « que M. de la Villemarqué devait rencontrer seulement les choses qu'a trouvées plus tard M. Luzel ». Celui-ci tenait « La Mascarade » d'un Trécorois qui la savait très imparfaitement, et il n'a pu s'en procurer d'autre version. L'histoire racontée est tout à fait différente de celle du « Carnaval de Rosporden », texte cornouaillais dont l'attribution au Père Morin doit être une crreur, dit la Note du Barzaz Breiz. Voir La Villemarqué, sa vie et ses œuvres, Paris, 1926, p. 65. E. E.]

#### LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

la dite paroisse; il estoit de vie austère et exemplaire, prêchoit insatigablement, blâmoit le luxe et superfluidité d'habits, et à ce propos disoit souvent, qu'un siècle viendroit si corrompu que les hommes porteroient sur leurs testes ce qu'ils devroient porter aux pieds, et les femmes chausseroient ce qu'elles devroient porter pour habillement de teste; je ne sçay s'il n'entendoit pas notre siècle et les calottes de marroquin dont nous usons à présent, et les patins des Dames, qui ne daignant user de cuir ou de marroquin, couvrent leurs souliers de velours ou de panne, voir y emploient l'or et la broderie. Il prédit aussi l'union du duché de Bretagne à la couronne de France, lorsqu'il y en avoit moins d'apparence; car au plus fort des guerres qu'eut le Duc François II avec les Roys de France Louis XI et Charles VIII, il prédit qu'en peu d'années on verroit le Roy de France et le Duc de Bretagne chevaucher en même selle et sur un même cheval, ce qu'on prenoit pour un paradoxe; mais quand la prédiction fut accomplie, par l'heureux mariage de la duchesse Anne au Roy Charles VIII. on se souvint de la prédiction du bon saint homme, le sepulchre duquel est tenu en révérence, et tient-on que plusieurs s'elans recommandez à luy en leur besoin, s'en sont bien trouvez ».

Il a été fait allusion dans l'article précédent à la *Prophétic de Bretaigne*, publiée en 1488, à la suite des *Lunettes des princes* de Meschinot <sup>(15)</sup>, et à une autre prophétie, dont une strophe en français et une strophe en breton, nous ont été conservées dans le registre de baptême d'Edern, et qui daterait de 1627 <sup>(16)</sup>. Vers la même époque, Jean Guillerm,

<sup>(15)</sup> Publiée dans la Revue des provinces de l'Ouest, I, 1853-1854, p. 68.

<sup>(</sup>i6) Publiée dans le Bulletin de la Comm. diocés. de Quimper, 1908, p. 182. → [Reproduite Ann. de Bret., XXXVII, 295, 296] Le quatrain français est rimé régulièrement; la mesure varie : 8 syllabes, 12, 9, 10. Il a en commun, avec le breton qui suit, l'énigmatique vouga (dont l'épithète « à la barbe jausne » peut venir d'une interprétation de varvel par barv guel, cf. mon Gloss. 296, 297), et le mot changera, équivalent de changeo.

Le 1er vers breton a 10 syllabes et des rimes intérieures, mais pas de rime finale : Goude glao bras arnou noas a dra sur. La traduction proposée « Après

recteur de Guimiliau, voyant avec peine se former en 1631 la ville de Brest, aurait, si l'on en croit Kerdanet, tiré l'horoscope suivant (17):

Er bloaz mil seiz cant pevar uguent a nao, Brest ne dalvezo quet er bot scao; Ag er bloaz mil seiz cant pevar uguent a deg, Ne gousquo ozac'h e bet dizourei gant e c'hreg (18).

la grande pluie, orage dévastateur suivra » remplace arbitrairement par un verbe la vague formule finale « à coup sûr, assurément ». Elle supposerait plutôt arneu (dont ce scrait le plus ancien exemple, cf. Gloss. 441), et un emploi nouveau de noas pour l'adjectif noasus. On peut souçonner une aure lecture, armou armes (noaz nues, cruelles, cf. Sainte Nonne 1916, ne rimeralt pas bien).

Le v. 2 est corrompu. La traduction « Plusieurs seront étouffés, on mourra en masse » suppose quelque chose comme Meur a vougo o vervel a druillou (cf. Gloss, 198); mais meur a signifie a plus d'un a avec un nom; il n'est pas probable que cette ligne ait scule manqué de rime intérieure, et la finale a pu être le verbe qu'on attend, et qui rimerait à vresillo; par exemple Meur a drouguiez varvel a dicouezo bien des désastres mortels arriveront? Le texte français « Les vouga à la barbe jausne payront la rante » indiquerait quelque chose comme Meur a vouga varvelen a paco (truag?). Pel. donne ar-varv-velen la barbe jaune, et (v. barbaou) ar-var-velen pour Barw-melen nom d'un épouvantail (comme Barbe-bleue?). Son ms. porte ici : "Barre se prononce Bar devant la plupart des autres mots... Bar-veten... terme pour épouvanter les petits enfans »; et v. barw : « ar-varj-velen d'où l'on retranche même f, disant ar-var velen la barbe jaune ou blonde ». Ce nom était fém. en van., de même qu'en gall. barf) : ur varhuë une barbe l'A., ur varü Chal.; il est devenu masc. comme ailleurs, parce qu'on y sent un collectif, dont le singulier est barûenn poil de barbe (cf. blev chevelure, -enn cheveu).

Le v. suivant ne signifie pas « Et le pays changera de face » : Hac en on bro a changeo stil = « et dans notre pays... changera de façon », il y a une lacune pour le sens comme pour la mesure. On peut suppléer an croas la croix (d'après le français qui précède), ou an ſez la foi ; la rime suggérerait pep tro (chaque chose?).

Enfin le v. Rac muy e quit cant mil a vresillo ne peut signifier « Car plus de cent mille quitteront pour guerroyer » : e quit compris d'abord avec raison comme equit (plus) que, ne saurait contenir en même temps l'idée de « quitter »; et aucune forme probable de breselhat guerroyer (Gloss. 81) ne fournirait de rime intérieure. Il faut lire vacillo « car plus de cent mille chancelleront (dans la foi) », cf. N. 578, 580, 581, et aussi, pour l'expression, le 2º vers étudié Gloss. 268. Le Dialog prédit également l'hérésie, v. 51, etc. Peut-être l'altération finale tient-elle à la réminiscence d'un autre mot, cf. bressiltat en deulagat sour-ciller (Châlons, ms.).

La fin du v. 1 rimait peut-être à un précédent : eile a pu aussi être altérée, au lieu de mots comme ha lastez et misère, dont la finale -cz devenait la rime interne du suivant, comme -o de celui-ci, et -ll du v. 3. — Pour la réunion de types différents du décasyllabe (4+6 et 6+4), voir ma brochure L'ancien vers breton, p. 33. On peut être tenté de changer autrement e quit, pour le faire rimer en ll; mais c'est plutôt une simple assonance. E. E.]

(17) Kerdanet, Vies des saints de Bretagne d'Albert Le Grand, Brest, 1837, p. 92, n. — Sur l'abbé Guillerm, v. la vie de Marie Amice Ricard, in Tresvaux,

#### LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

Ces quelques bribes sont peu de chose, mais si l'on considère le peu qui reste de la littérature bretonne, on est autorisé à dire que le genre littéraire de la prophétie fut assez en honneur en Bretagne. Dans son essai, l'auteur de la prophétie de Guinclass n'était pas un isolé.



L'on trouvera ci-dessous l'avertissement que Le Pelletier a donné à sa série de textes, puis le texte de Guinclaff, avec la traduction de Le Pelletier en regard; le manuscrit est reproduit tel quel; rien n'a été changé, ni quant au texte ni quant à la disposition de ses notes.

Vies des saints de Bret. de Lobineau, IV, 1838, pp. 247 et seq.; je ne sais 6ù Kerdanet a trouvé cette prédiction, qui visc nettement la Révolution. — Freminville (Ant. des C.-du-N., Brest, 1837, in-8°, p. 165) a reproduit des vers latins qui terminent l'année 1688, au registre de bapt. de Plourivo; il a vu dans ces vers une prophétie annonçant la Révolution; ces vers, loin de prédire, sont une lamentation sur ce que fut la triste année écoulée. — Ajoutons, pour montrer que la prophétie était en honneur en Bretagne, que le Mystère de sainte Nonne, composé à la fin du xv° s., comporte une scène où le devin Merlin vient prédire les hautes destinées de saint Devi : « Me eo Merlin am eux vaticinet » (Rev. cett., VIII, p. 270; J. Loth, Chrestomathie, p. 245).

(18) [C'est-à-dire: « En l'an 1789, Brest ne vaudra pas un buisson de sureau; et en l'an 1790, aucun mari ne dormira tranquillement avec sa femme ». Ce quatrain ne contient pas d'indice clair sur l'époque de sa composition. E. E.]

# 1353

# AVERTISSEMENT

On m'a conseillé de joindre à ce Dictionnaire deux écrits Bretons qui sont les plus anciens que j'aie pu voir en cette langue. Ils seront ainsi conservé à la postérité, et serviront à faire voir qu'il y a déjà longtems que ceux de ce païs qui ont assez de capacité pour composer de mauvaises pièces ne savoient pas parfaitement leur langue maternelle, en quoi les villageois les surpassent. On verra encore par ces deux piéces de rimailles qui ne sont presque plus intelligibles aux Bretons d'aujourd'hui, même à Mr Roussel le plus habile de tous ceux que j'ai connu [1]: on verra dis-je que la langue bretonne se perd sensiblement, comme je l'ai remarqué ailleurs. Ce Mr Roussel m'avoüa un peu avant sa mort qu'il n'entendoit point ce breton. Il m'a donc fallu travailler avec grande application à traduire ces deux petits ouvrages, qui n'en méritent gueres la peine : et comme il y a plusieurs paroles dont je n'ai pû connoître la véritable signification, je les ai passées, laissant leur place en blanc, afin que d'autres plus savans remplissent ce vuide, s'ils peuvent bien le faire.

Aiant deux copies de la vie de S<sup>‡</sup> Gwenolé, j'ai suivi la plus ancienne [2].

.....

Les prétendues Prophéties de Guinglass ont le même désaut que la vie de S<sup>t</sup> Gwenolé, y aiant aussi beaucoup de mots

P. 1353.

<sup>(1)</sup> Ce M. Roussel est l'auteur du dictionnaire breton qui a été signalé par M. Ernault, Rev. Celt., IV, 1879-1880, p. 104-105. — Le Pelletier fait son éloge dans la préface du dictionnaire manuscrit, pp. 4-5; il s'appelait Guillaume Roussel, était recteur de Plounéventer; son pêre, Hiérosme, docteur de Sorbonne, fut prieur-recteur de Saint-Martin de Morlaix. Le Pelletier déclare devoir beaucoup à Guillaume Roussel. — [M. Ginot a prouvé, par l'étude du filigrane que le manuscrit « dit de Roussel » est plus récent; cf. Mélanges J. Loth, 378. E. E.]

<sup>(2)</sup> Suivent des renseignements sur la Vie de saint Gwénolé.

#### LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

François mêlez parmi le breton: ce qui montre qu'elles ne sont pas plus anciennes, ni tant qu'on a voulu le faire croire. Il étoit marqué à la fin du titre, en François, l'an de N. S. Mil quatre cens et cinquante: et quelque mal avisé a été assez imprudent pour effacer Mil afin de rendre cet écrit plus ancien de mille ans, ne faisant pas rétlexion qu'au cinquième siècle le François n'étoit pas en usage comme il auroit dû être si Guinglaff avoit prophétizé en ce tems; puisqu'il se sert de tant de mots qui sont en usage en notre langue; et même du nom Canol pour des canons piéces d'artitlerie qui tirent avec le feu, & servent à renverser les murs des forteresses [3].

Il y a une autre preuve que ce prétendu Prophéte n'est pas même du milieu du 15° siécle, c'est que le duc Artur troisième, qui est le plus prochain de cet âge n'est né, selon l'Histoire de Bretagne, que l'an 1457. Quant à Artur I° il est né en 1186. Et Artur second en 1262. Et tous trois ne portoient que la qualité de Duc [4]. Aussi il y a bien de l'apparence que ces prétendües prophéties sont antidatées [5] et faites après coup. Une preuve positive et convaincante de leur fausseté est que l'Histoire leur est contraire presque en tout. Cependant plusieurs personnes d'esprit de ce païs ont été persuadées de la plus grande antiquité de cette pièce : et n'entendant pas assez la langue, ont voulu, sans faire attention aux années marquées

1354

<sup>(3)</sup> Quelque mal avisé a été assez imprudent pour effacer mil... Il faut entendre que mil aurait été gratté ou barré sur le ms., mais de telle façon que Le Pelletier a pu facilement le rétablir. — Le Pelletier ne vise pas ici le dictionnaire de Grégoire de Rostrenen, paru en 1732, qui dit l'an 240, ni la Grammatre de ce même auteur, parue après la mort de Le Pelletier, et qui dit précisément 450; le dictionnaire manuscrit de Le Pelletier fut achevé le 20 août 1716 (mention après le mot fin, à la p. 1333), et les morceaux choisis qui suivent le dictionnaire sont certainement de la même époque. — La suppression du mot mil dans le ms. justifierait Grégoire de Rostrenen donnant la date de 450.

<sup>(4)</sup> Ici, Le Pelletier se trompe, II s'agit du roi Arthur des romans de chevalerie et non pas des ducs Arthur I<sup>er</sup>, Arthur II, Arthur III.

P. 1354. (5) Antidatées, cela serait possible, mais fuites après coup, cela est impossible, car si ces prophéties avaient été rédigées après coup, elles auraient pu être d'une exactitude et d'une précision parfaites et l'histoire ne leur serait pas « contraire en presque tout ».

pour chaque prédiction, les trouver accomplies dans les deux dernières guerres : et entre autres un Prieur des Chanoines Réguliers de l'Abbaye de Daöulas, nommé Mr de Plaisance, homme spirituel et savant, mais mal instruit en ce fait [6]. Il m'avoit envoié une copie très défectueuse de cet écrit, youlant m'engager à le traduire, ce que je ne pûs pas faire en ce tems là, n'aiant pas les secours convenables. Il me dit aussi que l'on avoit fait présent d'une de ces copies au P. de la Chaize à lors Confesseur du Roy Louis XIV de glorieuse mémoire [7] : et même que des Dames en avoient porté à Paris, pour y faire voir ce pretendu accomplissement des prédictions de Guinclaff. J'ai obligation de la copie que je place ici au R. P. Le Roux Jésuite à Kemper et grand Missionnaire Breton [8]. La copie défectueuse, dont je viens de parler, contenoit une addition de prédictions qui ne m'ont pas paru meriter d'être inserées ici, et d'autant moins que les fautes y sont plus nombreuses & plus difficiles à coriger, par manque d'autres plus corectes.

Je traduis ces deux piéces autant littéralement qu'il est possible sans rendre le sens trop obscur : et quand je rencontre des endroits que je n'entend pas assez clairement, je les laisse en blanc dans la version, afin que ceux qui les entendront mieux puissent suppléer à ce deffaut. Souvent un seul mot m'est inconnu : & je le marque ainsi à la marge.

.....

<sup>(6)</sup> Gabriel Graleul de Plaisance est mentionné comme prieur claustral de l'abbaye de Daoulas, en 1603 et 1606 (Bullel. comm. diocés. de Quimper, 1907, p. 130; chanoine Peyron, L'abbaye de Daoulas, in Soc. Arch. du Fin., 1897, pp. 124 et 158 du tirage à part).

<sup>(7)</sup> Le Père de la Chaise est mort en 1709; il était confesseur du roi depuis 1675.
(8) Guillaume Le Roux, du collège des Jésuites de Quimper, né le 3 déc. 1653, attaché aux missions de Bretagne en 1686, mort le 17 juillet 1725; l'acte de sépulture a été publié par le Bullet. comm. diocés. de Quimper, 1910, p. 329. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages de piété en français. On ne connaît pas d'œuvres bretonnes de sa main.

# LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

Je dois encore avertir qu'il se peut faire qu'en traduisant certains mots, je leur donne une signification differente de celles que j'ai pû leur donner dans le Dictionaire, ce qui vient des differentes rencontres ou ces mots se trouvent, les quelles je n'avois pas prévües, ou parceque j'ai eu de nouvelles connoissances, par des secours fournis trop tard. Cet inconvenient est rare : et si j'ai jamais un grand tems à moi, je reverrai le tout, et j'y corrigerai ce qui en aura besoin [9].

<sup>(9)</sup> Suit le texte de la Vie de saint Gwênolé.

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

1426

# AN DIALOG

# Etre Arzur Roe d'an Bretounet Ha Guynglaff.

[Ecrit ainsi en françois:] l'an de Notre Seigneur mil quatre cent et cinquante.

Dre Gracz Doe ez veve, N'en devoe ezdre voe en beth Nemet an delyou glas, N'en devoe quen goasquet,

- [5] An rese en beve,
  N'endevoe quen boet.
  Didan un capel guel ez voe,
  Nos ha dez en e buhez en beth,
  Digant Doe en devoe e gloar en eff,
- [10] Ha ne manque quet.

  Dre Graçç Doe ez gouuie,

  Doediguez flam an amser divin illuminet,

  An Roe Arzur en ampoignas da sul,

  Pan savas an heaul un mintin mat,
- [15] Ha dre cautel ha soutildet
  Ez tizas e dorn, hac e quemeret.
  Maz goulennas outaff hep si
  En hanu Doe; me hoz supply,
  D'an Roe Arzur ez liviry
- [20] Pebez sinou e Breiz a coezo glan, Quent finuez an bet man, Na pebez feiz, lavar aman: Pe me az laquay e drouc saouzan.

#### GUYNGLAFF

Me a lavar dit adeffry,

[25] Quement a crenn a goulenny,
Diouziff a gouuezy, nemet da maru ha ma hany.

645

1427

# LE DIALOGUE

Entre Artur Roy des Bretons Et Guinglaff.

L'an de Notre Seigneur mil quatre cent et cinquante.

# LA VIE DE GUINGLAFF

Il vivoit par la Grace de Dieu,

Il n'eut pendant qu'il fut au monde Que des feuilles vertes. Il n'avoit pas d'autre abri. Ceux là qui vivoient (alors) N'avoient pas plus d'avantage de nourriture. Il étoit couvert d'une cape rousse Pendant le jour et la nuit en sa vie sur terre. Il eut de Dieu sa gloire au Ciel, Sans y manquer. Par la grace de Dieu il connoissoit L'avenir au vrai, le tems manifesté divinement. Un dimanche le roy Artur le saisit. Un beau matin au soleil levant : Et par adresse et subtilité, Il atteignit sa main et la prit. Ainsi il lui demanda sans doute : Je vous supplie, au nom de Dieu, Que vous disiez au Roy Artur Quelle sorte de prodiges il arrivera en Bretagne au vrai. Avant la sin de ce monde,

#### GUINGLAFF

Et quelle foi (ou croiance) dis ici : Ou bien je te mettrai mal à l'aise.

Je te dis sérieusement, Tout entièrement ce que tu demanderas De moi, tu le sauras, excepté ta mort et la mienne.

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

1428

Cals a fizio en beth muy evyt en Ilis, An-tra-se a coezo dre vicz, Huy guelo etre tut a Ilis

[30] Baeleien hep nep justiçç, Pep foll a goulenno offiçç.

#### ARZUR

Lavar Guinglaff, me a pet, En hanu Doe, so Roe dan beth, Pebez sinou a coezo quet, [35] Quent evit an guez da donet

#### GUINGLAFF

Te a guelo quent e donet An haff han goaff quemesquet, Ha ne aznavezy heur en beth, Nemet dyouz an guez delyet,

- [40] Pe diouz an goeliou statudet.

  Neuse ez duy trubuyll meurbet,
  Bleau oar penn jouuanc loedet
  Gant an berr hoary arrivet,
  An beth a bezo quen tanau,
- [45] Nep a bevo a guelo gnaou. Huy a guelo, mar bevet, Quent an guez da donet, An tut a Ilis diguyset, An douar fallaff a roy guellaff,
- [50] Han guisty guellaff dimezet;
  Hac un hæresi a puplio
  Dre Cristenez, huy a guelo,
  Hac a tenno da muyha glachar,
  Quent ez finuezo an douar.
- [55] Huy a guelo, quent an goursenn, Hæretiquet a drouc empenn,

647

1429

Plusieurs se fieront plus au monde qu'à l'Eglise, Cela arrivera par vice. Vous verrez entre gens d'Eglise Des Prêtres sans aucune justice, Chaque foû demandera office.

#### ARTUR

Dis moi, Guinglaff, je te prie, Au nom de Dieu, qui est Roy du monde, Quelle espece de prodiges arrivera Avant que ce tems advienne?

#### GUINGLAFF

En l'autre copie il y a mieux : n'o aznavezeur quet, on ne les reconnoîtra pas.

Obseur.

Tu verras avant qu'il vienne L'été et l'hiver confondus Et je ne reconnoitrai l'heure au monde, (aucunement) Sinon par les arbres aiant des feuilles, Ou par les festes etablies.

Alors il viendra un très grand trouble, Des cheveux gris sur la teste jeune, Avec (ou par) un court jeu arrivé. Le monde sera si clair (transparent ou rare,) Que celui qui vivra le verra clairement.

Vous verrez, si vous vivez, Avant ce tems à venir Les gens d'Eglise déguisez,

La plus mauvaise terre donnera le meilleur blé Et les débauchées les mieux mariées,

Et une hérésie on publiera (ou peuplera i. e. s'etendra) Par la Chretienté. Vous le verrez.

Et tirera excessivement le regret,

Avant que la terre cesse.

goursenn, inconn. Vous verrez avant.....

Des hérétiques de mauvaise cervelle,

1430

Na sellont pep quis dispenn, An feiz a Doe so roy ha penn, Ha rac se ho castio tenn,

[60] Maz vezo truez ho guelet, Quent evit an guez da donet.

#### ARZUB

Lavar diff Guinclaff, me a pet, En hanu Doe so roe dan beth, Petra vezo a coezo quet, [65] Quent evit an-tra-se d'arrivet.

#### GUINGLAFF

Pan vezo Duc en Estampes, Ne vezo den en Breiz hep reux, En bloaz mil pemp-cant, triuguent, ha dec, Ez vezo an peuch criet,

[70] Maz lavarer e pep kaer gouezet, Ez vezo an bresel finisset.

En bloaz mil-pemp-cant hac unnec Ez savo mension meurbet.

A bresel ha ne pado quet.

\*mil pemp cant manque,

mil pemp cant.

Il manque ici triuguent, 60.

> En bloaz \*douzec ha triuguent Ez vezo bresel ha meruent En bloaz triuguent ha trizec

Ez vezo an beth dipreder

[75]

En esamant tout entier.

diavezidu.

[80] Goud-se ez deuy deury Sauson cals ha \*diamesidy A deuy hep si diouz Orient, Dren bro gant gourdrouse ha cry, A laquay Breiz e mil sourcy,

[85] Oz breseleguaat peur defry. E triuguent ha pevarzec, Pan vezo da sul dez Nedelec.

649

1431

Qui n'auront aucun égard à la dépense (ou au dommage) De la Foi Divine du Roy et Chef, Qui pour cela les chatira rudement, En sorte que ce sera pitié de les voir, Avant que le tems vienne.

#### ARTUR

Dis-moi Guinglaff, je te prie, Au nom de Dieu qui est Roy de l'Univers, Que sera ce qui arrivera Avant que cela soit prêt d'arriver?

#### GUINGLAFF

Lorsque Duc sera à Estampes,
Il n'y aura personne en Bretagne sans malheur.
En l'an mil cinq cent soixante et dix,
Il y aura la paix publiée,
Que l'on dira en chaque ville connüe (ou sachez)
Que la guerre sera finie.
En l'an mil cinq cent 60 et onze

Il s'élèvera une grande rumeur
De guerre, et ne durera pas.
En l'an \*douze et soixante
Il y aura guerre et mortalité.
En l'an \*soixante et treize

Le monde sera sans inquiétude,

En bonheur parfait.

Aprés celà viendra sérieusement Beaucoup de saxons et d'étrangers, Qui viendront sans doute d'Orient, Par le païs avec courroux et cri Ils mettront Bretagne en mille soucis, En faisant la guerre fort sérieusement.

En (mil cinq cent) soixante & quatorze, Quand le jour de Noël sera un dimanche,

mil cinq cent

mil cinq cent

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

Ailleurs : Guerz.

Guez da cazec, ha pren yt, Ha martese ez vezo ret.

[90] En bloaz triuguent ha pemzec,
Ez vezo an yt difiget [•]
En bloaz seiz ha pevaruguent,
Ez collo an Autronez ho rent:
Ilis ha terrien antier \* oll a commanco seder

antier est la superflu et non breton.
Ailleurs:
oll e collint seder, tous se perdront promptement.

[95]

Doufarz ha trederenn ez ranner.

En bloaz mil pemp cant pevaruguent hac eiz,
Ez vezo truez gant bresel e Breiz:
Ha quent pevaruguent hac eiz,
Ez vezo adarre he guir aer e Breiz.

autrement, [100]

Herry map Herry\*, ha dou Baron da Herry A deuy, ne fazio quet, Diabell bro, hac a vezo enoret, Hac a laquay Breiz hep moneyz. Cals a calon mam a vezo rannet,

[105] Hac yvez lazet;
Hac ez vezo entre pep ty
An bresel criet.
Un laerz a savo a Goelou,
Hac a taulo Breiz oar he guenou.

Ce vers est obscur.

[110] Neuze ez lazer pep Autrou
Gant clezeffiou dir hac armou.
Her drevezo dour en tnou glan,
Pep tieguez a vezo goazha e rann.
Hac e metou tnouen Ry

L'autre copie, d'a pep diveza vezo goaza.

[145] Ez duy Jacob d'auber e ty
 Ha gode se glan damany
 Ez vezo eno defry,
 Ma forcher eno Abbaty,
 Da pep sort gant an flechy.

Ailleurs: Lez. [120] Oar creis pont \*Ry, hep nep si, Ez savo alarm diboell ha cry,

· 1915年,1914年本地的支持各种,现代的企业,可以对外的支持和政治的政治,是是是有关的,是是对于人们的政治的,并不是是是一种的政治的。

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

651

Vend ta jument, et achette du blé : Et peut-être le faudra-t-il absolument.

En l'an (mil 500.) soixante et quinze

difiget, inconnu. Le blé sera.....

En l'an (mil cinq cent) quatre vingt sept

Les seigneurs perdront leurs rentes

Eglise et terrien tout entier commenceront fortement :

Antier est superflu et étranger.

On partagera deux parts et tiers.

En l'an mil cinq cent quatre vingt et huit, Ce sera pitié que la guerre en Bretagne,

Et avant quatrevingt huit,

L'air naturel sera derechef en Bretagne.

'et parrain à Henri.

Henri fils de Henri \*, et deux barons à Henri Viendront, ils ne manqueront pas, De païs éloigné, et seront honnorez, Et mettront Bretagne sans monnoie.

Plusieurs cœurs de mères seront partagez, Et pareillement tuez (ou blessez à mort;)

Et il y aura entre chaque maison

Une guerre déclarée.

Un voleur s'élèvera de Goelou. Et jettera Bretagne sur sa bouche.

Alors on tuera chaque seigneur Avec des épées d'acier et des armes Certes, parce que l'eau sera en lieux purs; (bas)

\*Chaque famille sera la pire en partage

dernier sera le pire. Et au milieu de la vallée Ry,

Viendra Jacob faire sa maison.

glan damany inconnu ici.

\*A chaque

Et aprés cela...

Sera là serieux

Où l'on forcera une Abbaye

flechyinconnu.

En toutes manières.....

Sur le milieu de Pont-Ry, sans aucun doute Il s'elevera une alarme furieuse et clameur,

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

1434

Ha ne pado nemeur ho cry.

Maz duy muguet mil digentil diblas,
Na vezo deza comparaig,

[125] Hac an rivier so hanvet Dourgoat,
A chencho he liou, ha he slat,
Hac a hano ez duy an rivier un tro.
An tra se so estimet d'en bro,
Nep a vezo a guelo hep sy,

[130] En guelo glan damany. Cals a vezo a listry Azrouaentet digoezien.

#### ABZUR

Lavar Guinglaff, me a pet, En hanu Doe so Roe d'an beth :

[135] Petra vezo a coezo quet, Pan vezo an-tra-se hoarvezet?

#### GUINGLAFF

Ailleurs
Discouret.

Huy a guelo oar an douar an guez Discaret gant rust amser, Hac an rivierou debordet,

Ailleurs :

[140] En amser maz metter an yt
 Car tut gaillard ha paillardet
 Sicour a rencont da monet,
 Dre ho bezaff quent langouret.
 Pan vezo baeleien hep quet a reiz,

[145] Ha gant an groaguez collet mez, Hac eat carantez oar divez Ariff eu gant Guengamp he guez, Un Duc a deuy da Breiz a Francz, A laquay an bro hep chevancz,

[150] Ha hennez a collo gant tut e ty, Dre re flancz.

#### LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

Alors viendront mille gentils hommes cruels

Alors viendront mille gentils hommes cruels

Qui ne lui seront pas comparables:

Et la riviere qui est nommée Dourgoat (eau-sang)

Changera sa couleur et son lit (ou situation)

Et de là viendra la riviere d'un tour.

C'est l'opinion des gens du païs.

Quiconque sera verra sans doute,

Il verra...

Il y aura beaucoup de navires,

Des Diables tombez.

#### ARTUR

Dis-moi Guinglaff, je te prie, Au nom de Dieu, qui est Roy de l'Univers. Qu'arrivera-t-il, Lorsque ces choses seront accomplies?

#### GUINGLAFF

Vous verrez sur la terre les arbres
Renversez par le temps rude,
Et les rivieres debordées
Au tems que l'on moissonne le blé.
Car gens gaillards et paillards
Doivent venir au secours
Parce qu'ils sont (ou seront) languissans premièrement.
Lorsque les Prêtres seront sans regle, (ou bon ordre)
Et que les femmes auront perdu la honte (ou pudeur)
Et que la Charité sera dehors (ou la dernière, c'est à dire néLe tems sera arrivé pour Guingamp. [gligée ou méprisée)
Un Duc viendra de France en Bretagne,
Lequel mettra le païs sans chevance
Et celui ci perdra sa maison et ses gens,
Par trop de confiance.

A. On peut traduire ce vers de deux autres manières : Et il n'y aura en lun aucunne comparaison, ou bien en lisant dezo : et ils seront incomparables.

B. Au lieu de delà, on peut mettre et de nom viendra la rivière dite Un dro. Je ne sai s'il y a une rivière qui porte ce nom.

1436

Taillou a laqay cals meurbet, Unan a deuy ne paehor quet. En divez ez vezo cry gant mainer\*,

\*monest

- [155] Ha hoary creff.

  Hac an trede a deuy a vezo defry

  Maz dezrauo an devet gant cry,

  Hep quet a si, ha tagaff a deufri,

  Ha trechiff oar an holl beleien.
- [160] En bloaz pevaruguent hac eiz,
  Ez deuy an Saouson e Breiz.
  Donet a rahint a flot meurbet
  Pa ne gouuezhor quet an pret.
  An peuch querz a vezo criet
- [165] En bloaz quent evit ho donet
  E Breiz e pep kaer gouuezet.
  Un duc a yalo a Breiz e Francz,
  Gant meur gallout ha puissancz,
  Ha goude querz hep setancz
- [170] Ez punisser dre martirizancz.
   Hep faut, pan vezo an guez couezet
   Saouson e Perzell disquennet,
   Ha Brest, ne fazio quet,
   Da Leon ha da Guengamp . credet.
- [175] Pan ay an Saouson oar an mor
   Da breselequat gant enor,
   Ez deuy an avel tempesteux,
   Maz vizint groet morehedus.
   Ha dre hir spacz ez digachor,
- [180] Ha da Leon, ha da TreguerMaz disquenhint e teir bandenn,E Brest, Goelou, han porz guenn.

# LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

1437

Il mettra beaucoup de tailles excessives : Il en viendra une que l'on ne paiera pas Enfin il y aura cri avec manière Et jeu forcé. (ou violent).

Il est écrit Mainer, inconnu.

Et le troisième viendra qui sera sérieux, Commençant avec cri, les brebis, Sans doute, et (à) dévorer sérieusement Et dominer sur tous les Prêtres.

En l'an quatre vingt et huit Les Saxons viendront en Bretagne Ils viendront en flote très nombreuse, Sans que l'on puisse en savoir le tems.

Querz,

La paix..... sera publiée
Un an avant qu'ils viennent
En Bretagne en toutes villes connües.
Un Duc ira de Bretagne en France
Avec grande puissance et autorité,
Et après..... sans sentence
On punira par tourmens cruels
Sans manque, lorsque l'occasion arrivera.

Querz, inconnu.

\*A.

Sans manque, lorsque l'occasion arrivera.
Saxons aux ports (ou \* Bertheaume) descendus
Et à Brest, il ne manquera pas,
A Leon et à Guenganp, croiez,
Quand le Saxon ira sur la mer
Pour faire la guerre avec honneur,
Il viendra un vent orageux,
Qui les rallentira
En sorte qu'ils seront rendus tardifs.
Et par long espace en envoiera

Et par long espace en envoiera Et à Leon et à Tregher (donner avis) Qu'ils descendront en trois bandes A Brest, Goellou et Portblanc.

A. C'est une rade à l'entrée de Brest, en dedans de la pointe de S<sup>t</sup>-Mathieu, sur la quelle Rade il y a entre autres forts un Rocher fortifié et garni de mortiers et de canons, lequel est nommé en Breton Castell perzell, château de ports ou de Bertheaume.

1438

Sech vezo an bloaz maz dleont disquenn, Rac an profecy a quelenn,

- [185] Hac pan prederhor bihanaff
  Ez arrivint a credaff
  Un sul beure e creis an haff.
  Maz savo alarm gant armou
  En Bretonery knech ha thnou,
- [190] Hac etre tut burzudaou
  Gant an alarm ha marvaillou.
  Brest ha Leon, han Porz-guenn
  A quemerhint goude henn
  Sauson a futin arrivet guenn
- [195] A vezo quen theo ha guelvenn Aħet an douar hac an lenn. Goa nep a vezo o tifenn, Ma ne vez e graçç Doe Roen glenn, Y a losquo canoliou,
- [200] Evit lazaff an tut a armou,
  Ha laquat sig oar an kaeriou.
  Disquar questel ha thourellou,
  Pañ crier en Breiz an breseliou
  Neuze ez vezo quen cruel,
- [205] Maz rencquo an ezech fall ha groaguez
   Monet da meruel ditruez.
   Didan poan da vezaff dipennet,
   Gourc'hemennet don dan Bretonet,
   Couls dan-re diarm ha re armet,
- [210] Da stourm oz ho azrouantet monet,
   Maz dastumont fall ha seven,
   Dre gourchemenn a un Capiten,
   Gant armou fall ha paltogou,
   Hac an groaguez a sicouro,
- [245] Maz maruint oll a strolladou : Oar menez Bre a bagadou Hac an Saouson dren hent equipet

1439

Putin. inconnu L'année qu'ils doivent descendre à terre sera seche : Car la prophétie l'enseigne. Et quand on aura le moins de soin Ils arriveront, ie croi. Un dimanche matin au milieu de l'été. Lorsqu'il s'élèvera une alarme avec des armes

En Bretonerie haute et basse

Et parmi les gens des miracles, Avec l'alarme et merveilles. Brest et Leon, et le Port blanc Ils prendront aprés cela.

Les saxons

arrivez blancs

Seront aussi epais que les petits oiseaux Le long de la terre et de la mer.

Malheur à celui qui sera sur la défensive, Si la Grace de Dieu Roy du monde n'y est Ils mettront le feu aux canons,

Pour tuer les gens d'armes, Et mettre le siège devant les villes. Renverser châteaux et tourelles.

Quand on publiera en Bretagne les guerres

Il y en aura alors de si cruelles

Que les hommes mariez languissans et les femmes Aller à mourir sans pitié. [devront

Sous peine d'être decapité Il sera ordonné aux Bretons, Tant à ceux qui sont sans armes, qu'aux gens armez, D'aller s'opposer à leurs ennemis, Ou'ils assemblent foibles et forts, Par ordre d'un Capitaine, Avec chétives armes et des paltocs, Et les femmes donneront secours, En sorte qu'ils mourront tous par files :

\*montagne Prés de Guengamp.

Sur \*Menez-Bre, par troupes. Et les Saxons par chemin équipez

657

\*p. ê remors. [245] Hep nep \*remod a estoc

658 LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF 1440 A vezo meurbet armet guenn. Gouaz a vezo an Bretonet. [220] Mar techont oll eval deuet \*muthaff Peur \*mihaff ez vezint lazet Gant an Saouson diresonet. Neuse ez ahint gant vaillantis, Da laquat sig oar Guengampis, [225] Maz vez \*Boy Ivon estonet \*uvison. Rac ne gouuizie quet ho donet. An madou a vezo cuzet, Hac en toullou cuz taulet. Hac an porziou clos a hast serret, [230] Dre hasart don gant canoliou Ez pilhont \*fizier an mogueriou \*Ce mot manque en l'autre copie. Hac ez disquarhont an muriou, Ha terrif e Guengamp an holl camprou, Ha pillat oll an oll madou, [235] Hac an oll tut en em rento. Hac entre breman ha neuse Ez vezo spount bras, rac se, Rac en divez n'arriuhe. Pan vezo Guengamp disquaret, [240] Ez forzhor groaguez ha merchet, Hac ez lazher ezech ha groaguez, Ha Doe dan fet a permetto, Hon punissa evit em reuengaff. An Saouson a yalo hoaz adarre,

#### **FINIS**

\*alias Quoau. Ego d. y. \*Quen exscripsi die decima sexta Augusti,

En un bandenn an oll Saouson Da quemeret e Breiz possession.

# LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

659

(\*d'armes luisantes)

fizier,

Seront beaucoup armez \*blanc Les Bretons auront du desavantage, S'ils fuient tous comme des brebis. La pluspart seront tuez Par les Saxons déraisonnables. Alors ils iront par vaillantise Pour mettre siège sur Guingampois, Si bien que Boy Yvon soit etonné Parce qu'il ne savoit pas leur venüe. Les biens seront cachez, Et jeltez dans des troux cachez, Et les ports clos vistement fermez Par hasard profond (ou imprévû) avec des canons Ils pillent les murailles Et renversent les murs, Et rompre en Guengamp toutes les chambres, Et tous piller lous les biens : Et tous les hommes se rendront. Et entre ce tems present et celui là Il y aura grande epouvante pour cela, De crainte qu'enfin il n'arrive. Lorsque Guengamp sera détruit, Que l'on forcera les femmes et les filles, Et que l'on tuera hommes et femmes : Et Dieu permettra ce malheur,

estoc,

Afin de nous punir par sa vengence
Le Saxon ira encore derechef,
Sans aucuns remors ni.....

Dans une bande tous les Saxons
Pour prendre possession en Bretagne.

FIN

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

# NOTES

P. 1426. [Ecrit ainsi en françois]. — J'ai ajouté les crochets; c'est là une addition du copiste.

[Titre. Le Catholicon donne dyalog, dialog dialogue. Le 8º cantique du Doctrinal est Un dialog entre l'ange et le pécheur; le 10º, entre l'ame damnée et un confesseur (Archiv f. ceit. Lexikogr., I, 368, 382). Les Guærzænneu santel, 1734, ont un cantique dont le titre Ar er sacremanteu é gernal est suivi du mot guialos (Chrestom. bret., 344); c'est un enseignement de catéchisme, cf. Sur un ancien livre vannetais, 1894, p. 2. Cf. van. d'en dias et d'en gias en bas Gloss. 161, ct 190, 191; Eluile sur le dialecte... de Batz 14 (§ 2); Sur l'hist. du bret. 25. Pel. cite, v. batouilla, « un vieux Dialogue entre l'eau et le vin, où celui-ci dit comme une de ses belles qualités:

Me a laca an Gallaoüet d'a Gazoüilla Brezonnec; An Eretzonet d'a batoüilla Gallec.

...je fais en sorte que les François parlent un peu Breton, et que les Bretons jargonnent le François »; son manuscrit porte: Gallaouet, gazoutila Brezonet, Brezonet, batoutila. Le z de Brezonet est pour t, faute mal corrigée en tz dans l'imprimé. Sur batoutila, cf. L'épenthèse des liquides, 28-30 (§ 35); Sainéan, Les sources indigénes de l'étym. franç., II, 227 (on patoutiler est comparé à palauger, palais), etc.

V. 1. « Il vivoit par la grace de Dieu » semblerait devoir être suivi de « en l'année... », ou bien il faut comprendre . « c'était la grace de Dieu qui le faisait vivre » ; nos poètes ont aimé commencer de cette façon ; la Vie de saint Guennote, mystère publié par Luzel (Quinner, 1889), commence ainsi :

Dre c'hraz an Eternel, a zo crouer d'ar bed, Me zo roue puissant; Gralon ez on hanwet.

Le vers 1 ne rime pas, non plus que le 3°, le 5° (même finale que le 1°), le 7°, le 9° et le 11°; c'est-à-dire les vers impairs. Les douze premiers vers n'en font que six en réalité; c'est à tort qu'ils ont été coupés; l'introduction (la vie de Guinclaff, comme l'a dénommée Le Pelletier) était écrite en vers plus longs; le copiste les a coupés en deux pour leur donner la même longueur que celle des vers qui suivent. En rétablissant les six premiers vers, on voit que le premier hémistiche a toujours 6 syllabes; l'ensemble du vers a des longueurs variées; v. 1 et 2: 14 syllabes; v. 3 et 4, 5 et 6, 7 et 8: 12 syllabes; v. 9 et 10: 15 syllabes; v. 11 et 12: 18 syllabes.

[— Ce début a été composé en vers de 12 syl., probablement des quatrains monorimes, comme le prologue de Sainte Nonne, qui est aussi fort maltraité, écourté et rajeuni. Mais quoique cette fois-ci l'auteur du remaniement ne soit pas allé jusqu'à supprimer toute séparation des vers, la restauration en sera plus délicate, et nécessairement très partielle, à cause des mutilations subjes.

L'exemple du premier quatrain suffira pour en donner une idée. Il comprenait, je crois, les six premières lignes. En rétablissant les formes anciennes, il vient :

Dre grace Doe ez beue, nen deuoe her drez voe en bet Nemet an delyou glas nen deuoe quen goasquet, An rese en beue [ha] nen deuoe quen boet.

Malgré tant de monotonie et de répétitions maladroites, le rédacteur a omis trois choses; il manque un vers, et deux idées : le nom du personnage, et le menu de sa pitance; car s'il s'en fût tenu aux feuilles qui l'abritaient, il se serait mis dans le cas fâcheux du cerf qui « brout sa bienfaitrice ». D'après l'exemple de Merlin, rappelé si à propos par Largillière, on peut conjecturer que c'étaient des herbes et des fruits sauvages, et rétablir ainsi le texte — sous toutes réserves :

Dre grace Doe oz beuañ yn den Guinclaff hanuet Nemet an delyou glas nen deuoe da goasquet; Grislou, lousou, ha froez an guez, euel goezet An rese en mague, dezaff quen ne voe boet.

« Par la grâce de Dieu vivait un homme nommé Guinclaff; il n'avait que des feuilles vertes pour abri; racines, plantes et fruits des arbres, comme les bêtes sauvages, voilà ce qui le nourrissait, il n'avait pas d'autre aliment ».

Au 2° vers (je désigne ainsi les lignes), ezdre voe en bet n'a pas dû être ajouté au texte, mais pris à un autre passage.

D. Le Pel. n'a pas compris les v. 5, 6 : beve ne peut être qu'actif, et endevoe singulier. Sa traduction a, d'ailleurs, l'inconvénient de réduire tous les gens du temps au régime alimentaire des chenilles!

V. 7, Pel. a vu dans capel le moy, bret, cabell chaperon, que le P. Grégoire de Rostrenen traduit « cape ». M. Gourvil a lu casul chasuble, sens moins probable en lui-même; capel est appuyé aussi par guel, formant une rime intérieure. Ce mot ne s'était trouvé en moy, bret, que dans des noms propres, cf. Gloss. 296, 297.

Les v. 7-10 sont de tristes débris, d'un quatrain peut-être. Le verbe manque serait nouveau en moy, bret., cf. Gloss 388, on disait falle. Il pouvait bien exister pourtant : Grég, donne mancqa, -qout, L'A, manquein, etc. Mais c'est surtout l'idée qui ne saurait être exacte : il faudrait au moins manquas. E. E.]

V. 12. Doediguez, rétablir Donediguez, la venue, l'arrivée, l'avenir.

[-1] y avait  $d\bar{o}edtguez$ , avec un signe d'abréviation qui a été omis. On peut conjecturer :

Dre gracz Doe e gouzie [seder] Donediguez flam an amser; [Dre gracz] diuin illuminet [He guele], ha ne falle quet.

Par la grâce de Dieu il savait sûrement la venue éclatante du temps; illuminé par la grâce divine il le voyait, et n'y manquait point. E. E.]
V. 13. Da sul est à supprimer, car il empêche la rime, et est en contradiction avec un mintin mat du v. suivant. Il y avait peut-être, primitivement, da sur = certainement, pour sûr, à l'intérieur du vers, fournissant une

allitération avec Arzur. — Noter qu'Arthur s'empare de Guinclaff de bon matin ; il n'aura pas trop de toute la journée pour l'interroger.

[—Je ne vois pas d'exemple de \*da sur ; Grég. n'a que c'hoari d'ar sur jouer à coup sûr. On peut penser à rétablir assur, mais cette leçon eut été probablement maintenue, ou supprimée complètement comme ta d'autres rimes-chevilles. Sul pouvait, d'ailleurs, rimer à Arzur, dont il y a des variantes en ul, cl. Gloss. 40. Ampoignas ne se montre pas en moy.-bret.: Grég. donne ampoign empoigner, L'A. id. et -ein. La rime a pu être en as; le texte est bouleversé. La circonstance du matin est explicable par le désir de surprendre le devin dans son sommeil, comme ses antiques confrères Silène (somno videre jacentem Bucol. VI, 14), et Protée (somno aggrediare jacentem Géorg. IV, 403. Katembiene tôngos. Od. IV, 414). E. E.]

661

V. 23. M.-à-m. : je [te] mettrai en mauvaise surprise. — Au v. précédent, Arthur a cessé d'employer la seconde personne du plurlel.

[—Le plur. ne se trouve qu'au v. 18, qui n'est pas complet, et où cette forme a pu être introduite après coup; lo v. 19 porle « tu diras », ce qui est assuré par la rime. Au v. 20, e Breiz est à reporter au commencement du suivant. Au v. 22, [etz n'a guère de sens salisfaisant. Ce quatrain n'a pas de rimes intérieures. E. E.]

V. 26. Est à couper en deux.

[ - En effet ; on a, sans trop de peine, un quatrain régulier :

Me lauaro [breff] a deffry Quement a crenn a goulenny; Ha diouziff [rez] ez gouzuezy Nemet da fin ha ma hiny.

Le dernier vers est irréprochable en lui-même; mais hany est une forme cornouaillaise et vannetaise qui a peu de chance d'avoir fourni une rime ancienne. Quant à l'idée, elle rappelle celle d'Horace dans l'Ode à Leuconoé:

Tu ne quæsicris, scire nefas, quem mihi, quem tibi Finem Di dederint.

Dans l'Histoire de Geoffroy de Monmouth, Vortigern curieux de savoir son propre destin interroge à ce sujet Merlin, qui vient de prophétiser une foule d'événements d'intérêt général; et le devin ne refuse pas de lui répondre; cf. Six old english Chronicles... Edited... by J. A. Giles, London, 1891, p. 196-207. Le Protée de l'Odyssée conclut en renseignant Ménélas sur ses fins dernières; de même à peu près Tirésias pour Ulysse. Dans les 5 vers qui suivent, une rime répétée, llis, est inexacte (peut-être pour police), au hout de deux lignes trop longues. Les trois autres vers s'accordent bien et ont leurs rimes intérieures (en ajoutant rusl rudes, grossiers, après baeleien, qui serait mieux barnerien juges). E. E.]

P. 1428. V. 34. Sinou, plur. de sin, a le sens français signe, prodige annonciateur.

[—C'est le mot employé d'ordinaire dans le Cantique des quinze signes du Jugement, dont le sujet touche parfois à celui du *Dialog*, et dont j'ai étudié plusieurs versions dans la *Revue Morbihannaise* (1905 et 1908) : trécorois sin, 1908, p. 316, 318, plur. van. signeu 323 (et signaleu 322), 160n. signou 322 (et arwezou 323). E. E.]

V. 35. Cf. v. 47, 61, 147, 171. — J'ai lu guez; ce mot a le sens de fois, et n'est plus connu que dans des expressions toutes faites: toutes fois, fois-à-fois, tour-à-tour, etc. (Ernault, Dict. étym., p. 305; Gloss, moy. bret., p. 303); ici ce mot aurail le sens de temps, époque, période. J'aurais voulu corriger par grez, qui a ce sens; M. Ollivier, qui a revn le ms., me confirme auer.

[—On peut supposer, v. 32: [ha] me a pet; v. 33 Doe, so [diuoe] Roen bet. A coeso quet, formule ancienne prise ailleurs; lire Pez sinou vezo dinouet, cf. NI 382? Au v. 35, gucz n'est pas à changer en grez, exo encore mal expliqué dans mon édition du Mirouer, v. 1373: c'était réellement gres, variante de grues: c gres moyses « auprès de Moïse », J 120, voir Rev. Cett. XL, 468. Largillière a cherché encore ici le mot gwez fois, avec raison, je pense: si ce vers d'allure antique n'a pas de rime intérieure, c'est que guez y a remplacé tro, son synonyme occasionnel. cf. Gloss. 722. Cette application spéciale se retrouve v. 47; on peut

entendre: « le tour, la revanche » (de la justice divine). Guez a été employé à dessein pour tro par l'auteur du Mirouer, dans une circonstance semblable, v. 1421 : Humyltet ho gue(e)z, vezont rez en dez man, ils seront à leur tour justement humiliés en ce jour. Il y a la même association d'idées avec le dies itla. C'est une nouvelle aventure pour ce mot auez, qui avait déjà une histoire très accidentée ; cf. Etym. vret., I, 8, 9; Notes d'étym., 7-13, nº 5; Vergl. Gram., I, 123 et 124 ; II, 663, etc. An guez au v. 35 est donc « la révolution, la catastrophe », ou, si l'on cut, simplement « l'evènement ». Ce mot étant fém. aussi bien que tro dont il a pris la place, le v. suivant devait avoir he. Ur vez parait signifier simplement « une fois » dans deux passages du Cantique sur le Jugement dernier, D 157 (Archiv f. cell. Phil., I, 570, 572), bien que la première rencontre, surtout, soit frappante : Detz à buanegues ur vez hac à vezo.

Au v. 37, un mot a élé supprimé, probablement fresq, qui ne servait qu'à la rime intérieure : l'auteur du remaniement n'a même pas rétabli la mesure, en écrivant hac an pour han. E. E.]

- V. 36. Guinclass tutoie Arthur; aux vers 41 et 45, il reprendra la seconde personne du pluriel.
- V. 38. Dans la traduction, aucunement est dans l'interligne, au-dessus de au monde; c'est une autre interprétation que Le Pelletier propose.
  - [—Le texte signific : « Tu ne reconnaîtras aucune heure » (au sens général, aucune distinction de temps). En le combinant avec l'autre copie, on peut supposer : Ha nep heur naznauezheur quet, et l'on ne reconnaîtra plus... Le v. suivant manque d'une syllabe et d'une rine intérieure : het delyet doucement, joliment feuillus? E. E.]
- V. 40. Goueliou statudet, expression toute faite, qu'on trouve dans les Heures publiées par Whitley Stokes (Loth, Chrestom., p. 257).
  - [—Vers sans rime intérieure; supprimer diouz et ajouter mat après goctiou? Au suiv., on peut proposer guelleur on verra à la place de duy; ce verbe, sous la forme duet devenu, remplirait bien la lacune avant locdet. Le v. 43, évidemment corrempu, pouvait contenir le mot berr-hoazly courte vie (et rivet glacé?). Au v. 44, lire moan mince au lieu de quen? E. E.]
- V. 45. Gnaou, mot donné par le dictionnaire de Le Pelletier, d'après ce texte.
  - [—Ce vers est ancien, mais la rime précédente est peu régulière. Le v. 46 est incomplet ; de même le suivant, que Pel. n'a pas bien rendu : c'est « avant que vienne » (la consommation des temps) ; cf. le v. 1962 du Mirouer : quent y daz espio avant qu'elles te guettent. Le v. 48 est irréprochable. E. E.]
- V. 47. V. supra la note, au v. 35.
- V. 49. Ce vers ne rime pas. L'idée est la même que celle des deux vers que Kerdanet prêtait à Guinclass (Vies des saints d'Albert Le Grand, p. 214):

Abarz é vezo fin ar bed, Ar falla douar, guella ed.

[—Le sens, comme la rime, exige l'addition de ct, que Pel. a suppléé sans le dire; la mesure en est troublée, mais c'est un fait commun dans ce morceau. Une autre source d'information est ici la tradition populaire, d'où doit venir la citation de Kerdanet. Ce distique est donné

(avec deux variantes) dans le *Barzaz Bretz*, p. 24, comme cité par Pel. d'après le manuscrit de Gwingiaff; cette assertion, contredite *Métusine*, X, 160, reçoit du nouveau texte une confirmation inattendue. Le proverbe 384 de Sauvé, reproduit à cet endroit:

Abarz e vezo fin ar bed Ar falla douar gwella ed, Ar falla merc'h gwella dimeet, Hag ar besterd arok oc'h ober tro 'r veret,

montre, en effet, une correspondance frappante avec les vers 49, 50 et 54 du *Dialog*. Dans le proverbe donné en note par le premier article de Largillière, p. 293, la fin du monde est liée aussi (de façon plus fantaisiste) à l'idée de mariage. On peut corriger ainsi :

En doar fallaff an guellaff et;

le suivant peut passer, bien que le dernier des trois i vienne une syllabe plus tôt que dans la poésie soignée.

Au v. 51, hac est peut-être de trop: le verbe semble être « publier », au sens neutre, « deviendra publique ». D'autres documents qui ont échappé à Largillière l'auraient sans doute amené à modifier son opinion sur le caractère récent et exclusivement littéraire de la légende de Guinclaff. Je ne citerai ici que ce témoignage de mon consciencieux ami F. Vallée: « Sur Guinklan... j'ai recuelli des débris très curieux d'une prophétie rimée... Elle est complétée par toute une tradition orale sur la résurrection de Guinklan, sur le combat terrible qui doit se livrer, sur le moulin de l'He Verte qui tournera avec du sang, etc. » (Note sur les traditions populaires bretonnes... Extrait des Mém. de l'Assoc. Bret. Congrès de Moncontour, 1912, p. 4, cf. 5) E. E.]

- V. 53. Glachar = affliction, Le vers n'est pas obscur.
  - [—II deviendra régulier, en supprimant encore la conjonction: A tenno da muyha glachar « qui sera cause de la plus grande douleur ». La variante usuelle muyhaff fournirait une plus ample moisson: da vuyhaff glachar; car la rime se rapporte à la prenonciation, et non à l'orthographe; et les sons v, f et ch (c'h) s'accordaient entre eux, cf. Gloss. 378. Les v. 52 et 54 ont dù être remaniés. E. E.]
- V. 55. Le Pelletier écrit goursenn; en marge de la traduction, il écrit gourlen, en dess'nant la lettre telle qu'il la trouvait dans la copie. Il faut rétablir gourfen = fin (Ernault, Gloss. moy.-bret., p. 285); quent an gourfen répète quent ez finuezo an douar, du v. précédent.

[-On peut supposer qu'il y avait Huy guelo gnou, quoique cela donne une rime imparfaite (cf. M 282). Le v. 56 finissait peut-être par credenn croyance. E. E.]

- P. 1430. V. 57. Pep quiz, il faut rétablir pep guiz; Le Pelletier aura confondu gu et qu. [— On trouve les deux formes guts et quts; le P. Grég. les admet également. Cf. Mêm. Soc. ling., XII, 283. Le vers a perdu une syll.: Na sell(h)ont e p-ep quis dispenn Qui ne regarderont pas à détruire de toute façon. Le v. 59, de forme médiocre (comme le v. 60, où truez serait mieux cruel), pouvait être An jez a Doe so guir roen glenn (qui est le vrai roi du monde); le suivant est régulier. E. E.]
  - V. 61. V. supra la note au v. 35.

[— Ici encore, guez a du remplacer tro. Le v. suivant pouvait finir par la cheville affet (tout à fait): v. 63, a so guir roen bet? Le v. 64 est bien conservé, cf. v. 34. Le v. 65 est trop long, et arrivel est récent, pour arrivout; tra et -uet gardent les traces de l'ancien v. 61 : Quen evit an tro da donet. E. E.]

### LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

V. 66. Sur Estampes, v. l'introduction supra. — Estampes rime avec reux; c'est donc la forme écrite et non la forme prononcée qui rime. — Reux est écrit avec x = ss, très fréquent dans les textes du moyen breton.

[—La rime se rapporte à la prononciation, qui n'était pas celle du français actuel, mais avec -ess final, parfois susceptible d'une variante -ëss, -euss; cf. M 537, 565; Nales d'étym., 216-220 (nº 105); Gloss. 42, 486, Archiv f. celt. Phil., I, 610, 621; Rev. Celt., VI, 389; XLV, 218-220, etc. Pour les prédictions de nature historique, la versification pouvait être plus relàchée. Il suffira d'indiquer les rimes intérieures qui sont restées. Le v. 67 pouvait être den Breiz hep nep reux. E. E.]

V. 68. Ce vers et ceux qui suivent paraissent avoir quelque affinité avec les vers suivants, première strophe de la ballade *Le siège de Guingamp*, publiée par Freminville, *Antiq. des C.-du-N.*, p. 375:

Ebars ar blaves mil a pemp kant E teuas ar sézic war Guingamp, Ha brema ar bloaz mil pemp kant seiz Oa disquennet ar sezic war Breiz,

Mais ce texte est bien postérieur au nôtre : le canon y joue un rôle considérable, canon avec boulets ronds, dragées, poudre blanche ; on voit intervenir des régiments et la duchesse Anne. Fréminville tenait cette ballade de Madame de Saint-Prix (n. 1, p. 387), qui aida beaucoup La Villemarqué. Ce dernier a donné une autre version de cette nôme ballade, dans le Barsas Breiz, version qui ne comporte pas cette strophe ni la seconde (que nous n'avons pas reproduite). Dans l'édition 1839, argument, La Villemarqué signalait la version publice deux ans plus tôt par Fréminville ; à partir de l'édition 1845, il n'est plus question de Fréminville. Plus tard, La Villemarqué donna ces deux strophes d'après une version qui lui avait été communiquée par Sigismond Ropartz, auteur d'une histoire de Guingamp ; voici la première strophe :

Ebars ar blavez dek ha pevar ugent E touaz ar seziz war Wengamp, Hag aba blavez pevar ugent ha seiz Eo diskennet ar brezel war Vreiz,

Ce texte se trouve dans Ropariz. Guingamp, étude pour servir à l'histoire du Tiers-Elat. 2º édit., Saint-Prieuc, 1859, II, p. 310; et dans Le siège de Guingamp, 1489, in Nevue de Bret. et Vendée, 1858, t. I. pp.440-452.—Luzel, Gwerziou Breiz-Izel, II, p. 40, a donné une aulre version:

Bars ar bloaz pemp ha pemzek kant...

Nos poètes ne dédaignaient pas de faire rentrer des dates dans leurs vers; v. la pièce intitulée *Perrine Le Mignon* (Luzel, *Gwerztou*, II, p. 146), devenue l'Orpheline de Lannion, dans le Barzaz-Bretz.

[— Cela donne lieu à bien des licences de versification; ainsi ugent n'est même pas une assonance à Gwenyamp (comme kant); c'houec'h rime à c'houever, Barz. Br. 202: à c'hoarveet, Gwerz. Br.-Iz. II, 146, etc.

L'épitaphe du duc Jean I<sup>er</sup> à l'abbaye de Prières (cf. Bull de la Soc polymathique du Morbihan, 1903, p. 45) contient, à cet égard, des libertés dont ne parle pas le classique *Traité de versification latine* de Quicherat pour exprimer la date 1286 : Anno milleno biscent, sex ortugueno

L'auteur du Dialog a pu versifier de la sorte, dans sa langue. E. E.]

V. 70. Cf. v. 166 = toute ville connuc. Il no semble pas qu'il faille traduire gouezet = sachez-le bien. Cf. toutefois au v. 174, credet, en fin de vers, = croyez-le bien. — Ou sachez est dans l'interligne supérieur, au-dessus de connûc.

[-Gouezet ne peut signifier que « sachez (-le) »; mais tous ces vers sont fort négligés. E. E.]

- V. 72. Le Pelletier ajoute triuguent pour rétablir la date 1571, et, dans la traduction, il a aussi ajouté 60 dans l'interligne supérieur, entre cent et et. Cette conjecture s'impose : les prophéties vont suivre par années. Aux vers 75, 77, 86 et 90, il n'y a peut-être pas lieu de rétablir mit pemp kant à chaque fois; l'indication du siècle donnée une fois, au v. 72, suffisait.
  Le vers 72 ne rime pas, non plus que les vers 77 et 90, la longueur de la date n'a pas permis au poète de loger sa rime.
  - [—Rimes intérieures; v. 76 breset ha meruent, cf. la variante moderne metuent Gloss. 408; ces rimes sont visibles, v. 78 et 79 (où il faut ajouter une syll, comme Hac), et 80 (ltrc Goude-se ez deuy a deury). E. E.]
- V. 80. Deury, au-dessus de l'u Le Pelletier a tracé un trait surmonté d'un v. Il faut lire deury ou delry, comme dans la même strophe, v. 85. [— C'est un u souligné, que Pel. emploie, comme il l'explique ailleurs, pour dire qu'il n'est pas sûr de la locture, n ou u. E. E.]
- V. 81. Diamesidy, ce mot n'avait pas encore été relevé; (l'autre copie donnait une forme avec mutation, diavesidy). Cf. diavasour, étranger.
  - [—On n'avait trouvé en moy, bret, que dianaesour, et un peu après le plur, dianesouryen, Gloss, 162. Grég, ne donne diañvæzour qu'en vann. (pl. yon, yan), et ailleurs diavæzyad, pl. -zidy. Ce plur, a pu exister avant le sing, correspondant : cl. labourer laboureur, pl. -réryen, -ridy Gr., etc. Pel. n'a aussi que diavesiat, pl. -sidi, et en vann. diañvezour. Le Gonidec a la formation voisine ermésiad, pl. -sidi, et son fém. -ez, comme diavesiadez, pl. ed, et van. diañvésourez. Le mot cals est de trop; la rime est di- amesi-dy. E. E.]
- V. 83. Ne rime pas. Il faut placer hep sy à la fin du vers.
  - [—Le résultat serait de moderniser un vers moyen breton, qui est mal placé ici puisqu'il répète le verbe deuy. Il viendrait bien après le v. 76, et le suivant rimerait de même, en lisant trizce ha triuguent (cf. v. 75). Au v. 83, où on peut hésiter entre la lecture gourdrousc et -oux, corriger gourdrous [hacr] (menace rude) ha cry, ou le plur. gourdrousou? Les trois vers qui suivent n'ont pas de rimes intérieures; le v. 87 a un mot de trop, probablement dez. Au contraire, il faudrait ajouter au v. 88 un mot-cheville en en, comme creun. E. E.]
- V. 85. Breselequaat, cf. v. 176, breselequat.
- V. 87. En 1574, la Noël est tombée un samedi et non un dimanche. Au moyen âgo, on tenait compte de ces coîncidences : on se rappelle la prophétie du Puy relative à l'année où l'Annonciation tomberait le jour du Vendredi-Saint.
- P. 1432. V. 88. Guerz est la bonne leçon. Yt, lire et pour la rime; peut-être le ms. primitif donnait-il eft = ett; on a la même graphie au v 91, et avec la même rime au v. 140.
  - V. 90. Ne rime pas. Cf. v. 72 et 77.
    - [—Une correction par transposition (comme v. 75) est facile pour le vers 77, mais il faut ajouter le v. 68. Dans les deux cas, il s'agit d'une assonance -ec, -et, qui, vu les circonstances, a pu paraître suffisante à l'auteur. E. E.]
  - V. 91. Difiget = manquant; le blé fera défaut (V. Ernault, Gloss., p. 166).

### LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

- V. 92. De l'année 1575, v. 90, nous sautons à 1587, qui sera suivi de 1588 au v. 96; le v. 92 ne donne pas le siècle; après un bond comme celui-là, il eût éte nécessaire de préciser; le v. 96 précise.
- V. 94. Terrien signifie les seigneurs terriens (Ernault, Dict. étym., p. 391). Seder = oui sûr. Ce vers est à couper en deux.
  - [—On peut lire terrian (3 syll.), rimant à an-tier et trederann à ranner. Les deux variantes du v. suivant sont trop courtes : celle qui est en marge a un meilleur sens (tous ils perdront strement), et une rime intérieure en oll. Il pouvait y avoir un autre vers finissant par hanter moitié. Doularz veut dire « les deux tiers », cf. Gloss. 463, 464. E. E.]
- V. 96. C'est, avec le vers 68, les deux seuls vers où la date soit dounée en entier.
- V. 99. He gutr aer, son héritier naturel. Le duc sera revenu d'Etampes.
- V. 100. Ce vers ne rime pas, et il est obscur. Henri, fils d'Henri, ont pu être inspirés à l'auteur par les trois rois d'Angleterre, Henri IV, V et VI, qui se sont succédé de père en fils sur le trône de 1399 à 1471. Dou baron da Herry; l'autre copie donnait paezron = parrains, qui ne vaut pas mieux. Chose curieuse, il existe une difficulté semblable dans la Prophètte de Bretaigne, publiée en 1488:

Puis tost après y viendra le lion, Avec ses gens plains de forcenerie, Les deux [pardons] de grande seigneurie Si destruiront le nort cruellement.

Pardons est ainsi, entre crochets, dans l'édition donnée par la Revue des Provinces de l'Ouest, I, p. 68. Baron, Pardon, Paezron?

- [—Ces quatre lignes peuvent être amendées, mais non rétablies avec certitude. Dou Baron montre une modernisation arbitraire de paezron. Diabell bro est une locution insolite. On peut supposer A pell bro ne fazio quet et A vezo a cor enorel. V. 104 raunet (cœurs) déchirés (de douleur); lazet se rapporte à un autre nom qui a disparu. E. E.]
- V. 102. Diabell, la mutation est inscrite.
  - [— Cf. diamesidy et diavesidy v. 81; Rev. Celt., XL, 460, 461; XLV, 218, n. 4, 15; Mem. Soc. ling., XII, 282, etc. E. E.]
- V. 106. Ne rime pas. Il y a ici une série de strophes de 4 vers.
  [—La 1º syll. de cri-et pouvait rimer à tu, dans le même vers. Cette expression, « guerre criée » pour « déclarée », est inconnue par ailleurs (aussi bien que celle qu'on a vue plus haut, « paix criée »). E. E.]
- V. 108. Laerz, rétablir laezr = larron. La prophétie concerne l'année 1588, date où La Fontenelle, originaire du Goëllo, commençait ses exploits.
- V. 109. Dans la marge de la traduction, il y a le mot ambigu, qui a été barré.
  - [—Laerz semble une faute pour laezr, de lazr; mais tandis que lonzet bêtes B 10 pour loznet est isolé, on trouve arazr et ararz charrue, cazr et carz beau, impalazr et -arz empereur, palazr et -arz an brech « le gros du bras», compazr et -arz compère, lezr et lerz cuir, Pezron et Person. Ce z mobile tendait à disparaitre, cf. empalazrdet et impalardet empire; Impalazr na Roué, D 157; compizr-ien rime tr-, etc. (voir M 41, 63, 1399). A côté de Peron, il y avait aussi Perzon et Pezdron. moderne Peron, cf. Gloss. 129, 486, 487; Epenthèse des liquides, 31, 25 (§ 40, 43). Hezr, hardi, avait au commencement du xviic siècle une variante hezz, ce qui rappelle en v. bret. hidr-, hird-, cf. Loth, Chrestom., 136, 137, 213.

Les formes darhou larmes, -yff pleurer Cms, ailleurs dazrou, dazlou, -iff (v. bret. dacr-), sont seules de leur espèce,

Au v. 109, Hac est de trop. Le sens est : « qui mettra la Bretagne sens dessus dessous » (la renversera, la bouleversera). Cf. Eurzaz Breiz, 138 : Ni a lakat ar bed-man da drei war he c'hinaou « nous ferons tourner ce monde à rebours » (avec influence de qin, cf. Gloss, 26), = Am bije laket ar bed da vont war he goste « J'aurais renversé ce monde » Gwerz. Br.-Iz. I, 52, 50, cf. Mélusine VII. 257. — Le quatrain sera régulier, si on supplée, v. 110, baut hardiment, avant pep, et si, au suivant, on change hac armou en ha birou et flèches, mot qui vaut mieux aussi pour le sens. On ne l'a pas treuvé en moy, bret, ; le P. Maunoir traduit « flèche » et « dard » bir ; Grég. a bir plur. you, ou, vann. ëu flèche, avec deux exemples de birou: il emploie une fois ar bir, et deux fois ur vir. Pel. donne bir flèche, trait, dard (bir dans le ms.), plur. birou; l'A. bire, m. plur, bireu. Le Gonidec fait bir du féminin, et l'emploie aussi an sens de « flèche d'une église ». C'est le v. franç. vire trait d'arbalète (Loth, Rev. Cett., XXII, 332), dont l'initiale explique l'hésitation entre ar vir et ar bir; cf. tréc. béaj voyage, eur véaj val un bou voyage. E. E.]

V. 112. Il semble qu'il faut lire glann (rime avec rann) = rive : il y aura inondation sur les basses rives. — Bas est dans l'interligne supérleur, autre traduction proposée par Le Pelletier.

[ - Le sens serait : "Tant qu'il y aura de l'eau dans la vallée, certes », cf. v. 2 : mais la rime et le sens suggèrent la correction de : gnou en throu man tant qu'il sera notoirement dans cette vallée (de larmes), = ici-bas. E. E.]

V. 113. Goazha, iI aurait fallu goazaff.

[-Les deux variantes sont corrompues. On peut supposer Pep ty a vezo goae e rann chaque maison, le malheur sera son lot. E. E.]

V. 114. Au milieu des vallées Ry (Ry est souligné dans la traduction); l'expression tnouen Ry n'est pas un nom de lieu, et par conséquent il n'y a pas lieu de chercher une identification. Cf. au v. 120, Pont Ry.

[-Thouen est un singulier, cf. Gloss. 695; mais le plur. thouennou, qui va mieux pour le sens, rétablit la mesure, et remet en place la rime intérieure. Cf. traouñyenn « valée » pl. ou Gr. J'ai peine à croire que le poète, parlant de son pays, ait fait de la géographie utopique; ses localités en -ri rappellent Coadri. Cf. le vieux nom d'homme Houvori, Loth Chrestom. 160. E. E.]

V. 115. Jacob, sous cette forme latine, ce nom désigne peut-être la race juive.

[—La place de la rime sera meilleure, et la mesure complète, si on lit : da ober ty . E. E.]

V. 116. Glan damany, puissance éclatante, expression qu'on retrouve au v. 131, et dans le Trépas de la Vierge, 109.

[—Si l'on prend à la lettre cette expression, qui peut être une cheville, on pourra lire ensuile En [de]uezo il aura; mais c'était plutot Ezuezo [creff] il sera fort; et puis Maz [forther en o abbaty si bien que seront forcés dans leur abbaye. E. E.]

V. 119. Flechy?

[—Je supposerais Pep sort menech toutes sortes de moines; par les pages ou satellites (de ce Jacob). Le plur, connu de floch est flech; mais cf. cloch cloche, pl. clech, et en trécorois moderne cléc'hy, Gloss, 107; Zettschrift für cett. Philol., I, 237. E. E.]

### LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

V. 120. Pont-Ry, l'autre copie donnait Pont-Lez; ce sont là des noms fantaisistes; v. notre note au v. 224.

[—Le vers est trop court; l'autre variante était peut-être pont Lezry? Au v. 121, trop long, au contraire, et sans rime intérieure, diboelt semble substitué à hacr, ou à garm. E. E.]

P. 1434. V. 123. Muguet, rétablir muyguet, plus de mille gentilshommes cruels; diblas rime difficilement avec comparaig du vers suivant, vers qui est obscur

[-Muguet existait, cf. Mélanges Loin 373, 375; mais il est de trop ici; deza est une faute pour dezo, comme Pel, l'a souçonné, et diblas prob. pour dilacc, qui donne une seconde rime interne à la bonne place: « gentilshommes dégagés (habiles), il n'y aura pas pour eux de comparaison (de gens comparables) ». On n'avait que comparageaff comparer, mais par ailleurs diparaig sans égal. La rime finale serait aussi moins faible; cf. N1 101, où soulaig consolation, au lieu de soulacc rime en aç, non sans réminiscence du fr. soulager; on a à la fois seruice et seruich service, efc., voir Gloss, 498. E. E.]

V. 125. Doirgoat, c'est la rivière du bois, avec mutation inscrite; si on avait Dourgoad, ce serait la rivière de sang, comme le fluvius sanguts, de la vila Winwaloct (édit. La Borderie, c. II), le Gouêt en Ploufragan; les continuateurs d'Ogée, s. v. Plouguiel, citent une mare qui s'appela le douet du sang, ar Oas goad, depuis la défaite d'un parti d'Anglals qui venaient de débarquer au Port-Blane; mais ici, pourquoi la rivière changerait-elle de nom à l'arrivée de cette troupe cruelle? bien au contraire.

[—II n'y a pas de raison d'adoucir le c de coat après dour. Dour-goat « eau de sang » paraît donné comme un nom futur, ce qui suppose un autre nom actuel. Cf. dans la prophétie de Merlin : « The rivers of the valley shall run with blood », p. 196; « The fountain of a river shall be turned into blood », 199, etc. Un au moins des deux rivier devait être ster. Un iro doit être « une fois, un jour » : estimet d'en bro, plutôt credet en bro cru dans le pays ; la conjecture de Pel. sur a hano est plausible. Mais le passage est très corrompu. Au v. 129, vezo a guelo serait plutôt veuo neuse vivra alors. E. E.]

V. 130 Glan damany, pouvoir éclatant, cf. v. 116.

[— Ce peut être aussi une cheville : « bien sûr ». Il manque une syllabe ; de même au v. suivant : [mistr] a l. bellement l E. E.]

V. 132. Azrouaentet = ennemis; cf. v. 210: azrouantet; il ne s'agit pas des diables. Cette forme de pluriel est inconnue: le pluriel de azrouant est ezreuent (Sainte Barbe, 658, Mabden, 242, Quinze joies, 193; Ernault, Bict. étym., p. 220). — Digoezien ne rime pas, si ce n'est peut-être par sa pénultième -5i-; cf. v. 204 et 218. Il ne semble pas qu'il faille voir là une licence habituelle à notre auteur; quoi qu'il en soit, c'est contraire aux règles de la poésie bretonne; même en ce qui concerne les rimes internes, on ne le fait qu'exceptionnellement (Ernault, L'ancten vers breton, Paris, 1912, p. 10, nº 14).

[—Digoez-ien serait-il pour \*digoez-er-ien, synonyme plus usuel substitué par distraction à \*digoezidi = arrivants, ceux qui surviennent ? Ou simplement une erreur pour diavez[our]ien, au lieu de diavezidi étrangers, cf. plus haut, v. 81 ? E. E.]

V. 137. Guez, les arbres, ne rime pas ; il ne peut être question de substituer an guer, la ville, car la mutation ne devait pas être inscrite.

[ -- On peut penser à changer guez en coet, variante de coat bois, qui ne paraît pas dans les textes et n'est restée qu'en vann. ; une correction plus radicale serait H. a. g. an guez coezet (les arbres tombés). An guez oar an douar discarct ferait aussi un bon vers. La variante discouret ébranchés suggère la correction Gant rust amser foultr discoultret ébranchés par un rude temps d'orage. Le v. 139 n'a pas de rime intérieure, son verbe debordet ne se trouve pas dans les anciens textes. Grég. donne disvorda, divorda, .van. divordeiñ déborder, ôter les bords de; van. divordein déborder, parlant des caux (ailleurs dic'hlanna, dic'hlaigna, cf. Gloss. 257 : un dislan, ur ster dislanniet débordement de rivière, dislan deur dégorgement d'eaux, dislan en deur déluge Ch. ms.); van. divordet débordé, débandé, déréglé; disvord, van. divord débord, ce qui passe au delà du bord ; van. dibordemant pl. ëu débordement, inondation des rivières; épanchement, effusion de bile, etc.; -mand dépravation; Chal. dibordemant débordement, dissolution, dépravation, divordein déborder, Chal. ms. un deen debordet un débordé; l'A. divord m. pl. eu débord, qui surpasse, divord deu-re débordement d'eau, -demantt m. pl. eu id. (se dit aussi de la pituite); divordein déborder, ôter les bords ; déborder, se dit de la bile ; divordétt débordé, déréglé. Sur di-, dis-, de-, des-, cf. Etudes d'étymol. 24-56 (Mém. Soc. ling., XII, 275-313), etc. E. E.]

V. 140. Yt rime avec -et-; cf. v. 88.

[— On prononçait et et it, comme aujourd'hui; mais la tradition littéraire appuyait fortement la première forme. Aux trois vers suivants, il manque un autre en et, qui les rendrait sans doute moins obscurs. Car n'est connu en moy, bret, qu'au sens de « parent, ami »; «car » eût été rac. La variante var veut dire « sur » (contre ?). Gattlard et patlardet forment une riche rime intérieure. On ne sait quel est le sujet de rencont: peut-être le vers finissait-il par caffet (ils doivent avoir du secours): quent, au v. suivant, pouvait être flour. — Au quatrain qui suit, on pourrait lire: cloar clercs, pour baeteten; merchet pour groaquez. Oar divez = (arrivée) à sa fin, finie, perdue (expression d'ailleurs insolite), la rime intérieure pouvait être arrift. He guez son tour (de souffrir, d'expier); ces deux vers sout irréguliers. E. E.]

- V. 148. Un duc viendra de France en Bretagne, cf. v. 167. Le prophète prédit encore des ducs en 1588.
- V. 150. Le sens doit être : « se perdra avec les gens de sa maison » ; le vers ne rime pas ; le v. 151, qui n'a que trois syllabes, doit être la fin du v. 150.
  - [ Il y a une petite lacune : le 3° vers pouvait être Ha hennez a collo [e chanez] et celui-là perdra sa chance, son succès. On n'avait que des formes comme fziancz; mais la variante fiancz, qui correspond à la prononciation trécoroise, n'est pas tout à fait isolée, voir Gloss, 238. E. E.]
- P. 1436. V. 154. Mainer, ou manier (Ernault, Gloss.) = manière; l'autre copie donnait moneit, inconnu : ce vers ne rime pas, non plus que le suivant qui n'a que quaire syllabes; hoary du v. 155 fournirait la rime, en supprimant creff et en ne faisant qu'un seul vers de 154-155.
  - [—Ce passage est très altéré: gant monetz breff ha creff hoary avec manque d'argent et fort tumulte? E. E.]

### LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

- v. 156. An trede, celui qui après un autre prendra la place du susdit.
  - [ Dans ce quatrain, il y a eu des méprises évidentes, mais difficiles à réparer. On peut conjecturer: Hac an trede a deuy hep si Ma dezraouo an duc gant cry Da tagaif deuet a deufri Ha oar an holl menech trechi. Et le troisième viendra, sans faute; le duc commencera bruyamment à égorger des brebis gravement, et à vaincre tous les moines. E. E.]
- V. 159. Dans la traduction, à est dans l'interligne au-dessus de et.
- V. 160. Nous revenons à l'année 1588, où nous étions arrivés au v. 96 ; le v. 98 paraît avoir commence une revue d'événements antérieurs à 1588, et échelonnés sur un assez grand nombre d'années, puisqu'on a vu trois dues se succéder.
- V. 161. Dans la traduction, au-dessus du mot Saxons, se trouve le mot Anglois, écrit d'une encre moins pâle.
  - [— Peut-être Pa était-11 Ha et. Il n'est pas probable que Saouson ait compté ici pour 3 syll. (cf. 172, 175, 246, et M 168), ce qui laisse la place pour une rime-cheville comme fonn abondamment (on n'a en moy.-br. que le verbe fonnaff abonder). V. 166 gounezet « sachez-(1e) ». E. E.]
- V. 164. Querz, adv. = certes.
- V. 167. Cf. v. 148.
- V. 169. Querz,cf. v. 164. Cette mise à mort sans jugement a peut-être été inspirée par le meurtre de Gittes do Bretagne en 1450.
  - [—Gallout v. 168 a pu remplacer belly. Il est difficile de croire que l'auteur n'ait pas pensé à la rédaction lla goude se hep quet setancz. V. 170 « Il sera puni par (un) martyre ». Punisser a dù remplacer goanher. Martirizancz est nouveau et unique; il devait s'écrire -isancz. Cf. v. fr. martirisation. E. E.]
- V. 172. Perzett est le nom breton du Château de Bertheaume, et de l'anse de Bertheaume, en Plougonvetin, sur la côte, avant d'entrer dans le goulet de Brest (Grég. de Rostrenen, Dict., s. v. Bertaume. Colloque, édit. 1857, p. 130, édit. 1899, p. 41). Le Château de Bertheaume est un promontoire rocheux. Guillaume du Chastel remporta en 1558, à la pointe de Bertheaume, un avantage signalé sur les Anglais, qui avaient débarqué non loin de là, au Conquet. Vauban construisit un fort sur ce promontoire. En 1694, la flotte anglaise de Lord Berkley vint mouiller devant Bertheaume; le fort la cauonna; elle essaya à deux reprises, mais vainement, un débarquement à Camaret (La Borderie, Hist. de Bret., v, pp. 48, 565-506). Il se peut que ce soit ce dernier fait que les personnes dont parle Pelletier dans son avertissement avaient cru trouver annoncé par la prophétie. Dans la traduction, ou Bertheaume est dans l'interligne, c'est une autre interprétation proposée. Le nom de lieu Perzet se retrouve en Kerlouan, Finist. (Carte Etat-Major).
  - [ V. 171, lire un guez une fois (les Anglais venus) ? V. 173, eno ne fallo quet ? E. E.]
- V. 174. Léon désigne ici la ville de Saint-Pol-de-Léon; ce sens est donné par Rostrenen, Dict. — Cf. v. 179 et 192.

V. 176. Breselequal, cf. v. 85, breselequaat.

[—La ligne de Pel. « qui les rallentira » n'a pas de correspondant dans le texte, V. 178, on peut suppléer oil tout à fait, avant groet, ou net après; morchedus veut dire « soucieux ». Le v. 179 veut dire « et après longtemps ils seront amenés » (ez, peut-être oz pour o) digaçher; 181 : « si bien qu'ils descendront ». E. E.]

- V. 182. Cf. v. 192. Goetou est présenté comme s'il désignait un port, au même titre que Brest et Porz-Guenn.
- P. 1438. V. 184. Idée bizarre d'intercaler cette justification. Noter le mot projecy, et non pas diougan.

[-V. 185, Hac pour Ha, par imitation du précédent Rac. Le sens est « quand on y pensera le moins ». La place de la rime interne (2° syll.) est irrégulière; mais le passage tout entier est de forme négligée; le v. 186 manque d'une syll. Le v. 187 rappelle le début de la pièce, v. 13, 14. Au v. 188, maz veut dire « si bien que », « alors ». Deux vers sur quatre, ensuite, riment intérieurement (183, 190). E. E.]

V 189. Bretonery, le pays breton (Ernault, Dict. elym.); d'habitude, notre auteur emploie le mot Breiz. — Knech ha thnou, expression toute faite = par monts et par .yaux (Sainte Barbe, 32, 501, Mirotr, 1497, Sainte Nonne, Chrestom., p. 250).

[—Peut-être y avait-il d'abord En Breiz isel ha knech ha tnou; et au v. suivant etre an lul. Au v. 191, alarm doit provenir du v. 188, au lieu d'un mot comme spontaill, ou apparaill. E. E.]

V. 192. Cf. v. 182.

[—Lire prob. hac an; au v. suivant, ajouter cre fortement avant goude. Le v. 194 est corrompu; lire ensuite A vezo teu eucl quelyenn « seront drus comme mouches »? E. E.]

- V. 194. Fulin, inconnu.
- V. 196. Tout le long = sur toute la surface de la terre et des eaux.

[— Douar avait à volonté une ou deux syll.; on peut conjecturer an douar lann « le long de la terre de lande (d'ajonc) et de l'étang ». Ces mouches (ou moucherons) sont plus naturelles ici que des « petits oiseaux près de la mer ». Golvan voulait dire, comme aujourd'hui, « passereau », moineau. Selon Pel., lenn veut dire « tout amas d'eau grand ou petit, de sorte qu'on le dit de la Mer et de l'eau d'une huitre enfermée dans son écaille ». Mais cela dépend des circonstances : Grég. donne lenn-vor « étang de mer », comme stancq-vor. On connaît la « mare aux soles », nom plaisant de l'océan. Le v. 198 veut dire « s'il n'est dans la grâce de Dieu le roi du monde ». Au v. 199, 200, lire Y a lausquo o canoliou ils tireront de leurs canons. Do lazaff, our pour les tuer, sur... ? E. E.]

V 204. Ne rime pas, si ce n'est par la pénultième ; cf. v. 132.

[—Au vers 203, qui est trop long, supprimer la finale iou, écho machinal des quatre précédents : « quand on criera (gant pres avec hâte?) la guerre », Au v. 204 il manque un nom, comme treffu : il y aura une alarme, une agitation, (ou peut-être nafin du faim noire, famime cruelle); quen est inutile. Au v. 205, an et fall sont de trop, celui-ci vient du v. 211. Au v. 206, monet da meruel veut dire simplement « mourir » ; cette tournure maladroite a pu être ajoutée pour remplacer des syllabes moins communes. E. E.]

#### LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

- v. 208. Don, adv. = absolument, entièrement.
  - [—On peut lire: Didan poen da vout d., Gourc'hemenn don... (« ordre absolu ». La rime don a échappé ici à l'arrangeur)... hac armet, stourm vaillant ouz ho azrouantet (de résister vaillamment à leurs ennemis; maz = alors (ils s'assembleront). E. E. j
- V. 209. Azrouantet, cf. v. 132.
- V. 213. Paltogou, pl. de l'anc. fr. paletoc, justaucorps des archers; voyez l'ordonnance de Pierre II en 1451 (La Borderie, Hist. de Bret., IV, p. 400); terme employé à Guingamp, voyez Ropartz, op. cit., II, p. 234.
  - [ Le v. 214 devrait finir en ou, et il n'a pas de rime intérieure, E. E.]
- V. 215 et 216, cités par Le Pelletier, dans son dict., s. v. bagat.
- P. 1440. V. 217. Dren hent, en cours de route; ce sont bien là les obscurités voulues de la prophètie.
  - [—Equipet ne se trouve pas en moy, bret.; je soupçonne qu'il a supplanté ici hepmuiquen seulement, qui rime au v. suivant. Au v. 220, Mar doit être maz: si bien qu'ils fuiront. E. E.]
  - V. 218. Armet guenn = l'expression française armé à blanc, c.-à-d. armé de toutes pièces et d'armes blen fourbles, luisantes. Ce vers ne rime pas, sì ce n'est par la pénultième, cf. v. 132 et 134.
  - V. 224. Dans la traduction, mettre siège est dans l'Interligne, au-dessus de ces mots barrés prendre Ry. Cette première traduction était peut-être celle du texte de l'autre copie.
    - [-Premier exemple du dérivé Guengampis les gens de Guingamp, E. E.]
  - V. 225. Boy Ivon: l'autre copie donnait yvison, ou grison. Boy Ivon n'est pas une déformation de Botséon (en latin de Botseo Yvonis, dans une pièce de 1453, Bull. comm. diocés. de Quimper, 1913, p. 377). La famille de Boiséon, originaire de Lanmeur, ne paraît pas avoir pu jouer un rôle dans cette prédiction.
  - V 229. Porziou clos, les cours de maisons fortes, les cours closes.
    - [ Lire : Han porsion clos a herr scriet. E. E. ]
  - V 230. Don, adv. absolument, entitiement; of v 208
    - [-Le commencement du v. 230 doit être altéré; don est un indice de la variante canoniou. E. E.]
  - V. 231. Fizier ?
    - [—Pthont est le futur de pilat: ils battront; fizier une corruption de fier fièrement, rudement. Au v. 232, ponton (au lien de murion): et détruiront les ponts. Le v. 233 pouvait être: Terriff Guengamp ne holt cumprou briser Guingamp et toutes ses chambres (ou toutes les chambres de Guingamp, cf. B 28). V. 234, olt an oll = entièrement. Le v. 235 est isolé; il devrait rimer en e. V. 237, la fin devrait être an tra se; au suivant, ajouter aoun après rac. E. E.]
  - V. 241, 242, 243 et 244 ne riment pas.
  - V. 242. Dan /et, cette expression vaut affet = certes, de fait, tout à fait (Ernault, Gloss., p. 7; Miroir, v. 1368) et de/æt = de fait (Miroir, v. 1455).
    - [-V. 241, lire: ha paulrel et garçons: v. 242, an fel: et Dieu permetra la chose; v. 243, Dem revengia [ hon punisso pour se venger il nous punira; v. 244, An Saoson a yat adarre les Saxons iront encore; hoasest inutile. E. E.]

- V. 245. Lire hep nep remed, a eston, sans désemparer, ou sans rémission (cf. Sainte Barbe, 14; Miroir, v. 1488 et 1764), et sans crainte, d'une manière terrible. La correction eston rétablit la rime.
  - [—Il est plus probable que ce vers rime avec le précédent. On peut conjecturer Hep nep remors, poen nac enoe sans aucun remords, peine ni ennui; mais remors n'est pas connu en moy, bret.; a estoc rappelle eff a deuz... oar estoe il s'abaissa, Gloss, 650; enfin la rédaction primitive de ce couplet a dû être profondément altérée, puisqu'il n'y a plus trace de rime intérieure, et qu'on voit une répétition suspecte (Saouson). Il faut conclure, comme sur bien d'autres problèmes dans ces notes: Non liquet. E. E.]
  - \* d. y. Quen; Quen n'est pas un nom d'homme; on ne peut supposer une confusion avec Guen, parce qu'or aurait eu Le Guen. L'autre copie fournissait Quéau, nom de famille bien connu, en Basse-Cornouaille et en Léon; Quéau est le bon texte. La seconde copie portait donc le même explicit que la première, avec cette seule variante dans l'orthographe du nom du copiste de 1619; par conséquent, la seconde copie avait été exécutée, comme la première, d'après le texte transcrit en 1619 par die Xves Quéau, probablement un recteur de Basse-Cornouaille. Fait curieux, c'est en Cornouaille que cette prophétie guingampaise s'était conservée : c'est de Quimper et de Daoulas que Le Pelletier tenaît ses deux copies, lesquelles avaient été exécutées d'après une copie faite en Cornouaille en 1619
    - [ Voir plus haut l'étude sur ce nom, à lire Queu, variante de Queau. E. E.]